

Réunion de l'Institution des secrétaires régionaux et provinciaux et session du Conseil national de l'USFP

Le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, présidera la réunion de l'Institution des secrétaires régionaux et provinciaux prévue vendredi 16 mai au siège central du parti à Rabat à partir de 17 heures.

D'autre part, le Conseil national du parti tiendra,

samedi 17 mai à 9 heures au siège central du parti, les travaux de sa session périodique, conformément aux résolutions du Bureau politique du parti arrêtées lors de sa dernière réunion du lundi 21 avril 2025 lors de laquelle, il fut décidé d'organiser la session du Conseil

national au cours de la seconde moitié du mois de mai courant. L'ordre du jour de ces travaux se focalisera sur la situation politique actuelle, la situation organisationnelle, le programme d'action et les résolutions et conclusions à la lumière desdits travaux.

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10509

Mardi 13 Mai 2025

Le projet d'une nouvelle gare routière à Marrakech suscite une grande polémique

Imbroglgio juridique et enjeux fonciers



Gare Al Azzouzia à Marrakech objet du conflit.

Page 3

Crise politique, défi démocratique
Le Maroc à la croisée des chemins

Par Mohamed Assouali

Page 4

Entretien



Pendy Jenny-Rose
HWPL milite pour une paix mondiale fondée sur des bases solides et durables

Page 6

Achraf Hakimi meilleur joueur africain de Ligue 1



Page 23

Commémoration du 85^{ème} anniversaire de la bataille de Gembloux

Mise en avant de l'héroïsme des soldats marocains

Actualité



Des cérémonies commémorant le 85^{ème} anniversaire de la bataille de Gembloux ont été organisées, dimanche, dans les communes de Gembloux et de Chastre, en Belgique, mettant en exergue l'héroïsme et les sacrifices des soldats marocains tombés au champ d'honneur pour la libération de l'Europe du joug nazi et fasciste, lors de la Seconde Guerre mondiale.

Un hommage solennel a été rendu à ces soldats morts pour la liberté lors de ces cérémonies, tenues sur le site de l'obélisque du IVE Corps d'Armée à Gembloux, ainsi qu'au sein de la nécropole militaire française de Chastre (40 km au sud

de Bruxelles), où reposent des centaines de soldats marocains, en présence de nombreuses personnalités civiles et militaires, notamment le haut-commissaire aux anciens résistants et anciens membres de l'Armée de libération, Mustapha El Ktiri, le général de Brigade Youssef El Mehdi, chef de la Direction de l'Histoire militaire des Forces Armées Royales, et l'ambassadeur du Maroc en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, Mohamed Ameer, ainsi que plusieurs membres de la communauté marocaine.

Dans ces deux hauts lieux de souvenir, les personnalités présentes ont rendu un vibrant hommage aux tirailleurs marocains pour leur courage et

leur bravoure, notant que ces hommes ont combattu aux côtés de leurs frères d'armes français et belges dans la cohésion et le respect mutuel, sans distinction de religion, de couleur ou d'origine.

Ils ont également appelé à perpétuer ce devoir de mémoire pour donner l'exemple aux générations montantes et promouvoir les valeurs humaines et universelles que ces soldats ont défendu au prix de leur vie.

Dans une déclaration à la MAP, M. El Ktiri a souligné que la bataille de Gembloux est une épopée qui symbolise le courage et l'héroïsme dont avaient fait preuve les vaillants soldats marocains, en réponse à l'appel de feu SM Mohammed V de sou-

tenir les alliés contre le fascisme et le nazisme et pour défendre le droit des peuples à l'existence et à la liberté.

La commémoration de ce 85^{ème} anniversaire de cette bataille historique est une occasion de rappeler le rôle que le Royaume a toujours joué en première ligne de défense des valeurs universelles, en plus de préserver la mémoire historique nationale et celle partagée avec les pays amis et souligner l'excellence des liens d'amitié et de coopération entre le Maroc et la Belgique, a-t-il ajouté.

De son côté, le ministre d'Etat belge André Flahaut a mis en exergue l'importance de se souvenir des sacrifices qui ont été consentis pour la liberté en Europe et d'honorer la mémoire des soldats tombés au champ de bataille, notamment les soldats étrangers qui sont venus de loin et se sont sacrifiés pour défendre la Belgique et l'Europe contre l'invasion nazie.

Il a également mis l'accent sur l'importance de la place qu'occupe le Maroc dans cette commémoration, compte tenu de la participation significative des soldats marocains dans cette épopée historique et de la nécessité de perpétuer leur souvenir.

Le 14 mai 1940, les soldats du 7^{ème} Régiment des tirailleurs marocains arrivés sur le front après deux jours de marche, se sont aussitôt heurtés aux troupes nazies. La Division marocaine supporta l'essentiel de la poussée allemande et résista malgré de lourdes pertes.

Le haut commandement français prévoyait d'ordonner le repli pour éviter l'encerclement, mais les soldats marocains ont réussi à repousser les nazis au prix de centaines de morts, dont les dépouilles reposent aujourd'hui sur le champ de bataille à Chastre, lieu de commémoration.

Table ronde à Rabat sur le projet du Code de procédure pénale

"Projet du Code de procédure pénale : une lecture croisée pour une législation qui garantit l'égalité des droits et la justice sociale" est le thème d'une table ronde, organisée dimanche à Rabat, par la Fondation ConnectinGroup International, en partenariat avec la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté-Maroc.

Cette rencontre, à laquelle ont pris part des militantes du mouvement féminin marocain, des diplomates et des experts, intervient dans le cadre de l'accompagnement des grandes questions sociétales et de l'encadrement du débat autour de celles-ci selon une approche participative ouverte à toutes les sensibilités. Elle vise aussi à approfondir le débat sur le projet du Code de procédure pénale, soumis actuellement à l'institution

législative. Lors de cette table ronde, les participants ont souligné que ce projet doit refléter un véritable engagement à consacrer les principes garantis par la Constitution, notamment la protection des droits et des libertés.

Ils ont également appelé à l'adoption d'une approche participative pour ce qui est de l'élaboration des amendements, avec une implication des instances civiles et politiques concernées, y compris les organisations de défense des droits humains, afin de garantir une dynamique inclusive répondant aux attentes.

Les intervenants ont plaidé, dans ce sens, pour l'ouverture d'un débat national ouvert à toutes les composantes de la société, en vue de développer des mécanismes de réforme à même de consolider l'Etat de

droit et de renforcer la confiance dans le système judiciaire marocain.

A cette occasion, la présidente de la Fondation ConnectinGroup International, Nouzha Bouchareb, a insisté sur la nécessité d'adopter une approche fondée sur le genre dans cette réforme, considérant ce chantier comme essentiel pour garantir les conditions d'un procès équitable.

Elle a aussi mis en avant l'importance de cette table ronde dans l'enrichissement du débat public, ajoutant que cette initiative vise à identifier les lacunes en matière d'intégration du genre et à proposer des recommandations concrètes pour garantir une justice pénale inclusive, équitable et conforme aux engagements internationaux du Maroc.

Pour sa part, Sebastian Vagt, directeur

de la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté-Maroc, a souligné que cette rencontre s'inscrit dans le cadre des réflexions en cours sur la refonte de loi sur la procédure pénale.

Il a, dans ce sens, appelé à mieux encadrer la protection des femmes contre toute forme de violences.

De son côté, le bâtonnier des avocats de Rabat, Aziz Rouibah, a relevé que cette analyse croisée entre le Code pénal en vigueur et le projet de réforme est nécessaire pour évaluer la conformité du texte avec les conventions internationales ratifiées par le Maroc et les principes constitutionnels.

Cette rencontre, a-t-il poursuivi, va conférer une dimension particulière au débat national en cours et permettra de développer une analyse éclairée des enjeux soulevés par cette réforme.

Le projet d'une nouvelle gare routière à Marrakech suscite une grande polémique

Imbroglie juridique et enjeux fonciers



La construction d'une nouvelle gare routière à Marrakech, censée incarner un saut qualitatif dans les infrastructures de transport urbain, se retrouve aujourd'hui au centre d'une controverse mêlant intérêts économiques, flou juridique et absence de concertation. Si l'initiative a été saluée dans un premier temps par l'opinion publique locale comme un pas vers la modernisation, elle soulève désormais des interrogations profondes sur la transparence de la gouvernance urbaine et le respect des règles du droit commercial et administratif, révèle une plainte déposée auprès du Parquet de Marrakech par l'Association marocaine de la protection des biens publics – Bureau régional.

Un projet salué... mais imposé

C'est dans le cadre du mandat communal 2009-2015 que le conseil de la ville de Marrakech a validé un projet ambitieux : ériger une nouvelle gare routière à Al Azouzia, au sud de la ville, accompagnée d'une station de taxis et de l'extension du marché municipal. L'ensemble devait être implanté sur un terrain domanial de six hectares, relevant de l'Etat, et loué à la commune pour une somme annuelle de 127.200 dirhams – soit 21.200 dirhams par hectare. A première vue, un partenariat exemplaire entre collectivité territoriale

et domaine public.

Mais en coulisses, le dossier est loin d'être limpide.

Une décision prise sans les principaux concernés

Le hic ? La décision de construire cette nouvelle gare a été prise sans consulter ni obtenir l'accord des principaux opérateurs du secteur. Or, les professionnels du transport détiennent 60% des parts de la société gestionnaire de l'actuelle gare routière de Bab Doukkala, contre 20 % pour la commune de Marrakech et 20 % pour la Société nationale des transports et de la logistique (SNTL).

Selon les statuts de cette société à gestion tripartite, toute initiative concurrente, comme la création d'une nouvelle gare, nécessite l'accord de l'ensemble des associés. Cet impératif juridique n'a manifestement pas été respecté, selon les professionnels, qui crient à la violation flagrante du droit des sociétés et à un passage en force de la part des autorités locales.

Un projet à visée foncière ?

Les professionnels n'hésitent pas à parler d'un projet guidé non pas par l'intérêt public, mais par des convoitises foncières. Ils pointent du doigt une tentative d'appropriation du ter-

rain stratégique de l'actuelle gare de Bab Doukkala, dont la valeur serait estimée à quelque 500 millions de dirhams (50 milliards de centimes), selon une expertise dont les détails restent à vérifier.

Ces accusations, si elles sont avérées, pourraient constituer une atteinte grave au principe de gestion transparente des biens publics et à la neutralité de l'action municipale.

Des irrégularités juridiques en série

Le bail consenti pour l'emplacement de la nouvelle gare routière contient une clause lourde de conséquences : toutes les constructions et améliorations apportées par la commune reviendront à l'Etat sans aucune indemnisation à l'issue du contrat ou en cas de résiliation. Ce transfert automatique de propriété, s'il n'est pas contrebalancé par un avantage contractuel clair pour la commune, soulève la question de l'intérêt réel de l'opération pour les finances publiques locales.

De plus, les professionnels interrogés par l'Association marocaine pour la protection des biens publics dénoncent un processus de validation opaque, en marge des mécanismes de concertation prévus par la loi. Le flou persiste également sur l'existence d'un accord formel du conseil communal concernant

ces conditions de location léonines.

Une succession d'accords préliminaires contestables

Entre 2015 et 2017, le projet a reçu pas moins de trois accords préliminaires de la Commission des dérogations, autorisant tour à tour sa création, son extension, puis la modification de cette dernière. Cette accumulation de dérogations interpelle: pourquoi un tel besoin d'adaptations successives? Et surtout, ces décisions ont-elles fait l'objet d'un contrôle de légalité suffisant?

Un appel à la transparence et à la responsabilité

A travers ce dossier, c'est toute la question de la gouvernance locale et de la gestion du patrimoine foncier qui est posée. Le Bureau régional Marrakech de l'Association marocaine pour la protection des biens publics appelle à un audit approfondi du projet, à la lumière des règles du droit public, du droit des sociétés et de la bonne gouvernance. Selon ses membres, il est urgent de remettre au cœur des décisions publiques les principes de transparence, de légalité et de participation, sans lesquels les grands projets urbains risquent de devenir les vecteurs d'intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général.

Hassan Bentaleb

Crise politique, défi démocratique

Le Maroc à la croisée des chemins



Lorsqu'un peuple perd confiance en ses institutions, il ne lui reste que la rue ou l'exil. Cette formule résume avec acuité le malaise profond que traverse le Maroc. Le pays s'enlise dans une crise multiforme, à la fois politique, économique, sociale et institutionnelle, et tandis que les signaux d'alerte se multiplient, les attentes citoyennes demeurent sans réponse.

Un pays à bout de souffle *Quand le modèle s'effondre*

Le silence n'est plus une option. L'inaction est désormais synonyme de complicité. L'heure est venue de restaurer la primauté de la politique comme outil de transformation et de justice. Le gouvernement en place, s'il est majoritaire en sièges, est clairement minoritaire quant à la place qu'il occupe dans les cœurs. Il incarne une gestion technocratique déconnectée du réel, sans vision stratégique claire, ni horizon mobilisateur.

Alors que des pays comme l'Espagne ou le Portugal ont fait le pari d'un redressement fondé sur l'équité sociale, le Maroc s'enferme dans des politiques d'austérité stériles, aggravant les inégalités régionales et sectorielles. Le chômage global a dépassé les 13,5% en 2024, celui des jeunes atteint 38%, et l'inflation se stabilise à un niveau élevé, dépassant 5,7%. La classe moyenne s'effondre lentement sous le poids d'une précarité devenue structurelle.

Les programmes annoncés tels qu'Aw-rach, Forsa, Intilaka, ou encore la généralisation de la protection sociale, peinent à produire des effets tangibles, minés par des défaillances dans leur mise en œuvre, par l'absence de pilotage et de contrôle, et

par une gouvernance fragmentée. En avril 2025, le Conseil économique, social et environnemental a lui-même appelé à un virage structurel urgent, soulignant l'écart inquiétant entre les promesses affichées et les résultats obtenus. Plus grave encore, les institutions de régulation et de contrôle, telles que le Conseil de la concurrence, la Cour des comptes ou l'Instance de probité, font l'objet de tentatives d'alignement partisan, menaçant leur indépendance et sapant les fondements de l'État de droit.

Ce recul démocratique favorise l'impunité, banalise la rente et concentre le pouvoir entre les mains d'une élite peu redevable. La logique comptable domine les choix budgétaires, reléguant les besoins essentiels des citoyens au second plan : se soigner, apprendre, se loger, travailler dignement. L'État social promis reste au stade du discours. Dans les zones marginalisées, le sentiment d'abandon est palpable, renforçant la rupture entre le centre décisionnel et les périphéries sociales et territoriales.

Une opposition de rupture face à l'impasse gouvernementale

Face à cette décomposition silencieuse, l'Union Socialiste des Forces Populaires a décidé d'assumer pleinement ses responsabilités en déposant une motion de censure.

Ce geste, loin d'être symbolique, vise à rappeler que la démocratie repose sur le respect des équilibres institutionnels, sur la force du débat, et sur la légitimité populaire. Il s'agit d'un sursaut politique qui cherche à redonner au Parlement son rôle de levier du contrôle et de l'impulsion, et à briser la logique de domination numé-

rique qui nie toute pluralité constructive. Comme l'a affirmé le Premier secrétaire de l'USFP, Driss Lachgar, il est temps de rompre avec une gouvernance de communication pour reconstruire une gouvernance de confiance.

Ce sursaut s'inscrit dans une dynamique de refondation portée par un projet social-démocrate, fondé sur la justice fiscale, la réhabilitation du service public, l'investissement productif local, la protection sociale universelle, et l'intégration économique des jeunes et des femmes. Le contrat social proposé par l'USFP repose sur cinq piliers fondamentaux : un système de santé publique renforcé et équitable, une école publique modernisée et inclusive, des politiques de l'emploi ciblées pour les catégories exclues, une réforme fiscale progressive pour financer l'État social, et un soutien actif à l'économie solidaire et aux très petites entreprises territoriales. Ce projet ne se contente pas de dénoncer l'échec du gouvernement, il trace une voie réaliste vers un nouveau modèle marocain, plus juste, plus inclusif, plus humain.

Réengager la jeunesse, rebâtir la démocratie

Mais aucun projet ne peut réussir sans un acteur central : la jeunesse. Première victime de la précarité, du chômage, de la désillusion politique, est aussi la principale force de transformation. Il est impératif qu'elle rompe avec le cycle de l'abstention, qu'elle s'inscrive sur les listes électorales, qu'elle vote, qu'elle s'engage, qu'elle occupe l'espace public, qu'elle prenne part aux débats, aux luttes, aux choix.

Le changement ne viendra pas d'en

haut. Il émergera des marges, des quartiers, des campus d'étudiants, des lieux de travail. Il prendra corps dans les mobilisations locales, dans la reconstruction du lien politique, dans la formation d'une conscience collective critique. La démocratie ne peut être vivante sans une citoyenneté active. Refuser les discours de haine, exiger des projets concrets, soutenir des représentants crédibles, militer dans des partis porteurs d'espoir : tel est le socle du renouveau démocratique. La politique ne doit plus être un théâtre de postures et de bruits, mais un espace de construction, de respect, de cohérence, de service du bien commun.

Le Maroc n'a pas besoin de bilans flatteurs, ni de rhétoriques usées. Il a besoin d'un cap clair, d'un contrat de confiance, et d'un peuple debout. Le changement ne se décrète pas, il se construit patiemment, lucidement, collectivement. Il s'arrache par le courage, l'organisation, l'engagement. Par la voix du peuple, s'écrit la démocratie. Par sa vigilance, se protège la liberté. Et par son action, se réalise le progrès.

Par Mohamed Assouali

Membre du Comité national d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



Le défilé de la "Caftan Week 2025" célèbre le Sahara marocain

Le rideau est tombé, samedi soir à Marrakech, sur la 25e édition de la "Caftan Week", avec un grand défilé célébrant le Sahara marocain, avec la participation de 14 créateurs de renom et des passionnés de mode, consacrant ainsi le Maroc comme référence mondiale du caftan.

Organisé par le magazine "Femmes du Maroc", cet événement emblématique, tenu cette année sous le thème "Sahara, héritage en couture", a transformé la Cité ocre en capitale de la haute couture marocaine, à travers une immersion poétique dans l'univers du Sud, des dunes aux bijoux traditionnels, en passant par les étoffes inspirées des oasis.

Le défilé de clôture a offert un spectacle envoûtant, où se sont succédés sur le podium des pièces uniques conjuguant modernité et traditions sahraouies, témoignant du savoir-faire inestimable des artisans marocains et de la créativité des designers ayant puisé leur inspiration dans le patrimoine du Sahara marocain.

S'exprimant à cette occasion, le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie sociale et solidaire, Fatim-Zahra Ammor, a



souligné que "le Maroc est aujourd'hui une référence mondiale du caftan, un patrimoine vivant qui contribue au rayonnement culturel du Royaume à l'international".

Elle a, à cet effet, tenu à féliciter les artisans marocains qui travaillent d'arrache-pied pour créer des pièces d'une rare beauté, en perpétuant des traditions séculaires tout en les réinventant.

De son côté, Ichrak Moubait, directrice du magazine "Femmes du Maroc", a relevé que cette édition anniversaire a été "marquée par une volonté forte de valoriser les métiers du Sud marocain et de mettre en lumière des trésors souvent méconnus du grand public".

Dans une déclaration à la MAP, elle a salué "la diversité des créations présentées et l'engagement des designers à transmettre un héritage précieux, à travers un dialogue constant entre tradition et innovation".

Cette 25e édition s'est distinguée par un programme riche comprenant des expositions de bijoux et de vêtements traditionnels sahraouis, des masterclasses, des rencontres entre professionnels de la mode et une mise en avant des métiers d'art portés par les femmes et hommes du Sahara marocain.

Lancée en 1996, la "Caftan Week" s'impose aujourd'hui comme une vitrine internationale du caftan marocain, une célébration de l'élégance, de l'identité et du génie artisanal, au service d'un patrimoine en perpétuelle réinvention.

Des Marocains du monde aux parcours exceptionnels honorés à Marrakech

Des Marocains du monde (MDM) aux parcours exceptionnels et inspirants ont été célébrés lors de la 7ème édition des Trophées marocains du monde (TMM 2025), organisée samedi soir à Marrakech.

Initié par la Fondation Trophées marocains du monde, cet événement s'impose désormais comme un rendez-vous incontournable pour mettre en lumière les talents des MDM et renforcer les liens entre les communautés marocaines de l'étranger et leur pays d'origine, le Maroc.

Pas moins de dix-huit nominés, avec trois candidats dans chacune des six catégories, étaient en lice pour les TMM, qui récompensent des personnalités d'exception de la communauté d'origine marocaine dans les domaines des arts et de la culture, de la recherche scientifique, du monde politique, de l'entreprise, du sport ou de la société civile.

Ainsi, le Trophée de la catégorie "Recherche scientifique" a été décerné à Mimioun Azzouz, professeur de neurosciences translationnelles et directeur du Gene Therapy innovation and manufacturing Centre à l'Université de Sheffield. Les travaux de ce chercheur marocain ont joué un rôle essentiel dans le développement de traitements pour les maladies dégénératives humaines.

Le jury a attribué le Trophée de la ca-

tégorie "Art et culture" au réalisateur Saïd Hamich Benlarbi, qui a marqué l'industrie cinématographique de son empreinte.

Le kickboxeur Tarik Khbabez a, de son côté, été honoré dans la catégorie "Sport", tandis que Nora Achahbar, ancienne Secrétaire d'Etat aux prestations et aux douanes aux Pays-Bas, a été distinguée dans la catégorie "Politique", en reconnaissance de son militantisme pour l'égalité des chances et la justice sociale.

Le militant associatif Mohamed El Mazzouji s'est vu décerner le Trophée dans la catégorie "Vie associative", tandis que Mostapha Lassik a été distingué dans la catégorie "Entreprise". Cet entrepreneur dirige le groupe "MipihSIB", groupement d'Intérêt Public, premier acteur public au service de la transformation numérique des établissements de santé, des collectivités et services déconcentrés de l'Etat.

Le jury de l'édition 2025 des TMM était composé de Fouad Laroui, écrivain de talent et professeur d'université, basé aux Pays-Bas, Fatima Yadani, figure politique maroco-française, secrétaire trésorière générale du Parti socialiste (France), Nordine Oubaali, ancien champion de boxe, Driss Ajbali, sociologue et écrivain, expert reconnu des questions migratoires et Amale Daoud, journaliste, spécialiste des thématiques

liées à l'immigration.

Lors de cette soirée, un vibrant hommage a été rendu à Souad Talsi, fondatrice et présidente de l'Association Al-Hassania au Royaume-Uni.

Figure emblématique de l'engagement communautaire, Mme Talsi milite depuis plus de 40 ans en faveur des droits des femmes marocaines et arabes au Royaume-Uni.

Son engagement lui a valu d'être décorée par la Reine Elizabeth II, distinction remise par le Roi Charles III.

La Fondation Trophées marocains du monde lui a rendu hommage cette année pour son parcours inspirant.

Dans une déclaration à la MAP, Amine Saâd, président de la Fondation Trophées marocains du monde a souligné que "les TMM célèbrent toute la communauté des Marocains établie à l'étranger, mais aussi des histoires de courage, de transmission et de réussite".

"Cet événement permet d'honorer non seulement des parcours individuels exceptionnels, mais aussi de célébrer cet attachement et ce lien fort liant les MDM à leur pays d'origine", a-t-il ajouté.

Dans une déclaration similaire, le réalisateur Saïd Hamich a exprimé sa joie et sa fierté d'être récompensé dans son pays d'origine, soulignant que les TMM visent à mettre en exergue des MDM aux parcours remarquables dans

leur pays d'accueil et favoriser les rencontres et les échanges entre les Marocains établis à l'étranger.

Les TMM 2025 ont été marqués par l'organisation de la première édition du Forum économique des Marocains du monde, sous le thème "L'investissement des Marocains du monde au Maroc".

Cet événement vise à faire la lumière sur les investissements des Marocains de l'étranger, ainsi que sur leur contribution à la croissance nationale et leur impact direct dans le développement des différentes régions du Royaume.

Ce forum a rassemblé un parterre de personnalités, dont des entrepreneurs, investisseurs et experts économiques et financiers, dans le but de discuter du rôle crucial des MDM dans le développement économique du Royaume, tout en apportant tous les éclairages sur l'environnement économique marocain et les opportunités d'investissement qui s'offrent particulièrement pour les MDM.

Lors de ce forum, plusieurs sujets ont été abordés notamment "les opportunités d'investissement pour les Marocains du monde au Maroc", "les mécanismes de financement pour les projets d'investissement des Marocains du monde", ainsi que "les moyens de réussir l'intégration de ces investissements dans les dynamiques locales et régionales de développement".

Pendy Jenny-Rose : *HWPL milite pour une paix mondiale fondée sur des bases solides et durables*

HWPL (Heavenly Culture, World Peace, Restoration of Light) est une organisation internationale qui œuvre pour la paix dans le monde. Au Maroc, cette ONG se distingue par des initiatives destinées à encourager les jeunes à devenir des messagers de paix et à structurer l'enseignement de la culture de la paix dans les établissements scolaires.

Coordinatrice de l'éducation à la paix de HWPL au Maroc, Pendy Jenny-Rose nous en dit davantage sur cette organisation qui plaide aussi pour la cessation des conflits armés à l'échelle planétaire.



Libé : Présentez-nous HWPL ainsi que ses principales missions.

Pendy Jenny-Rose : Heavenly Culture, World Peace, Restoration of Light (HWPL) est une ONG internationale fondée en 2013, œuvrant pour la construction d'une paix durable et la cessation définitive des conflits armés. Elle est accréditée auprès de l'ECOSOC des Nations unies et travaille en coopération avec des gouvernements, des organisations internationales, la société civile et les citoyens.

Pour répondre aux enjeux complexes de la paix, HWPL a mis en place une approche holistique structurée autour de trois départements stratégiques :

- Le Département du droit international : Il est en charge de la promotion de la Déclaration de Paix et de Cessation des Guerres (DPCW). Cette déclaration, proclamée en mars 2016, a été rédigée par le président de HWPL, Man Hee Lee, accompagné de 19 experts juridiques internationaux. Composée de 10 articles et 38 clauses, elle vise à renforcer le droit international pour prévenir les conflits et promouvoir une culture mondiale de la paix.

- Le Département de la religion : Il encourage le dialogue interreligieux à travers des rencontres régulières entre leaders spirituels, comme le programme "Dialogue interreligieux sous les arbres de paix". L'objectif

est de surmonter les préjugés religieux, de clarifier les écritures et de favoriser l'unité interconfessionnelle.

- Le Département de l'éducation à la paix : Il développe des programmes éducatifs destinés aux jeunes et aux éducateurs pour inculquer les valeurs de paix, de tolérance et de respect de la diversité. En partenariat avec des institutions éducatives, HWPL agit pour que les générations futures deviennent des ambassadeurs de la paix.

Pourquoi la religion est-elle un axe essentiel pour HWPL ?

La religion peut être source de conflits mais aussi un puissant levier de réconciliation. HWPL agit pour transformer ce potentiel en force de paix. A travers des plateformes de dialogue comme le WARP Office (World Alliance of Religions' Peace), des leaders religieux de différentes confessions se réunissent pour clarifier les écritures, échanger sur les vérités fondamentales et, surtout, déconstruire les interprétations extrémistes ou erronées.

Ce dialogue constant contribue à instaurer la confiance mutuelle entre les communautés religieuses et à poser les bases d'une coexistence pacifique durable.

Pourquoi adopter une approche multidimensionnelle pour la paix ?

Les causes des conflits sont multiples : politiques, religieuses,

sociales, économiques... C'est pourquoi HWPL adopte une approche intégrée et inclusive, impliquant à la fois les citoyens, les autorités publiques, les leaders religieux et les jeunes.

Par exemple, en novembre 2024 à Casablanca, une conférence en partenariat avec la Fondation Orient Occident a été organisée pour encourager les jeunes à devenir messagers de paix. Parallèlement, HWPL a lancé une formation pour éducateurs à la paix avec l'ONG JIVEP à Tanger, afin de structurer l'enseignement de la culture de la paix dans les écoles marocaines.

Cette synergie d'actions permet de construire des fondations solides et durables pour la paix.

En quoi consiste la Déclaration de Paix et de Cessation des Guerres (DPCW)?

La DPCW est une déclaration juridique ambitieuse qui propose des solutions concrètes pour prévenir les conflits et établir une gouvernance mondiale axée sur la paix. Elle couvre des domaines clés tels que l'interdiction de l'usage de la force, la résolution pacifique des différends et le rôle des citoyens dans la construction de la paix.

HWPL mène une campagne mondiale de soutien à la DPCW, avec pour objectif final son adoption par l'Assemblée générale des Nations unies. Pour cela, l'ONG organise des conférences diplomatiques, des rencontres parle-

mentaires et mobilise les jeunes, les femmes et les leaders religieux pour porter ce message jusqu'aux instances décisionnelles.

Pouvez-vous citer des exemples de succès concrets obtenus par HWPL ?

L'un des exemples les plus marquants est le processus de paix à Mindanao, aux Philippines.

Pendant des décennies, la région a été le théâtre de conflits sanglants entre communautés chrétiennes et musulmanes, alimentés par des tensions identitaires et des revendications autonomistes.

En 2014, HWPL, sous la direction du président Man Hee Lee, est intervenue en organisant des rencontres de dialogue interreligieux et intercommunautaire, en impliquant à la fois des leaders religieux, des responsables militaires et des représentants politiques. Un accord de paix historique a été signé entre les parties, avec l'engagement de maintenir le dialogue, de renoncer à la violence et de collaborer à la reconstruction sociale.

Depuis, la région connaît une stabilité progressive, et les efforts de HWPL ont été salués par les autorités locales et internationales. Ce succès démontre que la paix n'est pas une utopie, mais une réalité possible lorsque les bonnes volontés se réunissent et que la société civile est impliquée.

Propos recueillis par Alain Bouithy



Le calme revenu à la frontière de l'Inde et du Pakistan



Généralistes indiens et pakistanais doivent s'entretenir lundi de la situation à leur frontière, où le calme est revenu après la confrontation militaire la plus grave entre les deux puissances nucléaires depuis deux décennies.

Pour la première fois depuis plusieurs nuits, l'armée indienne n'a fait état d'aucun incident significatif le long de la "ligne de contrôle" (LoC) qui sépare la région contestée du Cachemire entre les deux pays.

"La nuit est restée largement calme", a-t-elle constaté dans un communiqué.

Initialement annoncé pour la mi-journée, un échange téléphonique est finalement prévu "en soirée" entre les chefs des opérations militaires des deux camps pour discuter de la situation sur le terrain, a fait savoir l'état-major indien.

La semaine dernière, l'Inde et le Pakistan se sont retrouvés au seuil d'une nouvelle guerre

ouverte, échangeant les attaques de drones, les tirs d'artillerie et les frappes de missiles sur leurs sols.

Tout a démarré mercredi avant l'aube, lorsque des missiles indiens ont détruit sur le sol pakistanais des camps censés abriter le groupe jihadiste que New Delhi soupçonne d'avoir assassiné 26 civils le 22 avril dans sa partie du Cachemire.

Accusé de soutenir ce mouvement, le Pakistan a fermement démenti toute implication dans l'attaque et a aussitôt riposté, replongeant les deux puissances nucléaires rivales aux pires heures du dernier conflit ouvert qu'elles se sont livrés en 1999.

Selon leurs décomptes très partiels, ces combats ont tué une soixantaine de civils des deux camps.

Alors que les hostilités ne montraient aucun signe de ralentissement, Donald Trump a créé la surprise samedi après-midi en annonçant

avoir arraché "un cessez-le-feu total et immédiat".

Les deux capitales ont rapidement confirmé s'être accordées - "directement", a tenu à préciser New Delhi - pour rengainer leurs armes.

Quelques heures plus tard, l'Inde et le Pakistan se sont accusés de "violations répétées" de la trêve, alors que de violentes détonations secouaient la nuit Srinagar, la principale ville du Cachemire indien, et plusieurs endroits du territoire indien.

Mais le calme est revenu à l'aube des deux côtés de la frontière, ont constaté les journalistes de l'AFP.

Dimanche soir, les hauts-gradés des deux camps se sont bruyamment félicités, photos et vidéos à l'appui, d'avoir rempli leur mission, en évitant soigneusement de faire état de leurs pertes.

"Les pertes font partie du combat", a

concedé devant la presse le général AK Barhi, de l'armée de l'air indienne. "Mais la seule question est de savoir si nous avons atteint notre objectif. Et la réponse à cette question est un oui éclatant".

Le même aviateur a refusé de commenter les affirmations du Pakistan, qui dit avoir abattu cinq chasseurs indiens dont trois Rafale dernier cri de fabrication française. "Tous nos pilotes sont rentrés", s'est-il contenté d'assurer.

Deux heures plus tard, le porte-parole de l'armée pakistanaise, le général Ahmed Chaudhry a salué avec le même enthousiasme "un succès sur le champ de bataille" de ses troupes.

"Nous avons tenu la promesse que nous avions faite à notre peuple", a-t-il ajouté, se vantant que "des dizaines de drones pakistanais ont survolé l'Inde, notamment New Delhi".

Les généraux des deux camps ont également souligné qu'ils restaient sur le qui-vive.

Autre signe de retour à la normale, l'Autorité indienne de l'aviation civile a annoncé lundi la réouverture "immédiate" au trafic aérien de 32 aéroports du quart nord-ouest de son territoire.

Malgré ce cessez-le-feu, la prudence reste toutefois de mise dans les populations, encore sous le choc de la violence des derniers jours.

"Un cessez-le-feu signifie que tout est réglé mais ce n'est clairement pas le cas", a confié à l'AFP Kuldeep Raj, 56 ans, un habitant du village indien de Kotmaira, victimes samedi soir de tirs d'artillerie pakistanais malgré la trêve.

"Cela fait 50 ans que je vis le long de la LoC. Les trêves sont annoncées et les échanges de tirs reprennent quelques jours plus tard", a lancé en écho Mohammed Munir, un fonctionnaire pakistanais de 53 ans vivant à Chakhoti.

L'Inde et le Pakistan revendiquent l'entière souveraineté du Cachemire depuis leur indépendance en 1947.

En annonçant le cessez-le-feu, Donald Trump avait évoqué samedi des discussions en vue d'une "solution au Cachemire". Une source gouvernementale à New Delhi a toutefois rapidement écarté cette éventualité.

"Les relations (entre les deux pays) vont rester hostiles, les relations vont rester difficiles", prédit Praveen Donthi, analyste au centre de réflexion International Crisis Group (ICG).

L'Ukraine affirme que la Russie a tiré plus de 100 drones malgré l'ultimatum sur une trêve

L'Ukraine a accusé la Russie d'avoir tiré plus d'une centaine de drones dans la nuit de dimanche à lundi, malgré l'ultimatum adressé par les alliés de Kiev à Moscou pour accepter un cessez-le-feu préalable à des discussions de paix.

"A partir de 11H00 du soir, l'ennemi a attaqué avec 108 (drones) Shahed et d'autres types de drones", a annoncé l'armée de l'air ukrainienne, précisant en avoir abattu au moins 55.

Aucune attaque de missile n'a en revanche été signalée, contrairement à l'habitude.

Dimanche, le président ukrainien Volodymyr Zelensky avait proposé à son homologue russe Vladimir Poutine une rencontre jeudi à Istanbul pour des premières discussions de paix entre Russes et Ukrainiens depuis les toutes premières semaines de l'invasion russe début 2022.

A ce stade, la Russie n'a pas répondu à la proposition de M. Zelensky, alors que le président américain Donald Trump, qui pousse pour un arrêt des hostilités depuis son retour à la Maison Blanche en début d'année, a exhorté les deux camps à se rencontrer sans délai.

De son côté, le chef de l'Etat français Emmanuel Macron, fidèle soutien de Kiev et qui cherche à faire entendre la voix de l'Europe dans les discussions, a lui, aussitôt insisté sur "la nécessité d'un cessez-le-feu" préalable pour que la rencontre russo-ukrainienne envisagée à Istanbul puisse se tenir "ce jeudi".

Vladimir Poutine avait, lui, proposé dans la nuit de samedi à dimanche des négociations "directes" et "sans condition préalable" entre Moscou et Kiev, à Istanbul à partir de jeudi.

Dans son discours, il n'avait "pas exclu" que

l'idée d'un cessez-le-feu soit discutée lors de ces pourparlers, mais ils doivent selon lui d'abord porter sur "les causes profondes du conflit".

Or, Kiev et ses alliés proposent, pour leur part, un cessez-le-feu de 30 jours préalable à ces discussions, dès aujourd'hui. Ce à quoi la Russie n'a pas répondu directement.

Les alliés occidentaux de l'Ukraine ont menacé la Russie de "sanctions massives" si elle n'acceptait pas cette nouvelle offre de trêve, Vladimir Poutine estimant que les Européens traitaient Moscou "de manière grossière".



Expulsions de fonctionnaires français d'Algérie

Jean-Noël Barrot : *La France répondra de manière immédiate, ferme et proportionnée*

La France répondra de "manière immédiate", "ferme" et proportionnée" à la décision "incompréhensible" de l'Algérie d'expulser d'autres fonctionnaires français du territoire algérien, a déclaré lundi le ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot lors d'une visite dans les Calvados.

"C'est une décision qui est incompréhensible et qui est brutale", a réagi lors d'un point-presse à Pont-

L'Evêque le chef de la diplomatie. "Le départ d'agents en mission temporaire est injustifié et injustifiable. Et comme je l'ai fait le mois dernier, nous y répondrons de manière immédiate, de manière ferme et de manière proportionnée à l'atteinte qui est portée à nos intérêts (...) C'est une décision que je déplore parce qu'elle n'est ni dans l'intérêt de l'Algérie ni dans l'intérêt de la France".

Le PKK annonce sa dissolution et la fin de la lutte armée



Le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) a prononcé lundi sa dissolution et la fin de plus de quatre décennies d'une lutte armée contre l'Etat turc qui a fait plus de 40.000 morts.

Dans un communiqué cité par l'agence prokurde ANF, le PKK considère qu'il a accompli sa "mission historique" et que grâce aux armes la question kurde est parvenue "à un point où elle peut désormais être résolue par une politique démocratique".

Il confirme que le 12e Congrès du parti, qui a eu lieu la semaine passée dans les montagnes du nord de l'Irak, "a décidé de dissoudre la structure organisationnelle du PKK et de mettre fin à la voie de la lutte armée", répondant ainsi à l'appel de son chef historique et fondateur, Abdullah Öcalan, lancé le 27 février.

Le parti AKP au pouvoir a salué aussitôt "une étape importante vers l'objectif d'une Turquie débarrassée du terrorisme".

"Cette décision doit être mise en pratique et réalisée dans toutes ses dimensions", a insisté Ömer Çelik, porte-parole du parti.

"Les mesures nécessaires seront prises pour garantir que le processus

progressive de manière saine et fluide", a ajouté le directeur de la communication de la présidence turque, Fahrettin Altun, sans en préciser les modalités pratiques.

Le président de la région autonome du Kurdistan irakien, Nechirvan Barzani, a, lui, salué une décision qui renforcera la stabilité dans la région.

Dans le centre de Diyarbakir, la principale ville du sud-est à majorité kurde de Turquie, l'annonce du PKK a été accueillie par des scènes de joie mêlant danse et musique populaires, selon des images de médias locaux.

Dans son communiqué, le PKK souligne que sa dissolution "fournit une base solide pour une paix durable et une solution démocratique" et en appelle au Parlement turc.

"A ce stade, il est important que la Grande Assemblée (...) joue son rôle avec responsabilité face à l'Histoire", indique-t-il.

"Ce n'est pas la fin, c'est un nouveau départ", a jugé Duran Kalkan, membre du comité exécutif du PKK, pendant le congrès extraordinaire du parti armé, selon l'agence prokurde Mezopotamya.

L'autodissolution du PKK est l'aboutissement d'un processus initié à l'automne par le principal allié du président Recep Tayyip Erdogan, le nationa-

liste Devlet Bahçeli qui a tendu la main à M. Öcalan et lancé une médiation via le parti prokurde DEM.

Le PKK avait répondu favorablement le 1er mars à l'appel de son chef historique, annonçant un cessez-le-feu immédiat avec les forces turques. Mais il avait ensuite fait valoir les difficultés de réunir son congrès alors que l'aviation turque continuait de bombardier ses positions.

"Apo" (oncle, en kurde), comme l'appellent ses partisans, est détenu à l'isolement depuis 26 ans. A 76 ans il est peu probable qu'il quitte l'île-prison d'Imrali, au large d'Istanbul, mais il devrait voir ses conditions assouplies, selon un responsable du parti au pouvoir AKP cité par le quotidien progouvernemental *Türkiye*.

"Les conditions de détention seront assouplies (...) Les rencontres avec le DEM et la famille seront également plus fréquentes", selon ce responsable qui affirme que "Öcalan lui-même a déclaré ne pas vouloir quitter Imrali".

Après avoir salué une "opportunité historique" de paix, avec "nos frères kurdes" à la suite de l'appel de M. Öcalan, le président Erdogan avait juré de poursuivre les opérations armées contre le PKK "si (ses) promesses n'étaient pas

tenues". Resté en retrait pendant toute la durée du processus, le chef de l'Etat a laissé son allié Devlet Bahçeli en première ligne.

Mais pour Gönül Tol, directrice du programme Turquie au Middle East Institute, jointe par l'AFP, "le principal moteur (de ce processus) a toujours été la consolidation du pouvoir d'Erdogan".

Selon elle, le chef de l'Etat pourra ainsi se présenter aux élections de 2028 renforcé face à une opposition divisée.

La chercheuse rappelle que la population kurde ne s'est pas jointe aux manifestations de l'opposition en mars pour dénoncer l'arrestation du maire d'Istanbul Ekrem Imamoglu, pas plus qu'au rassemblement de son parti, le CHP, samedi à Van (est), ville à forte population kurde.

M. Imamoglu, incarcéré depuis le 23 mars, est le candidat officiel du CHP, premier parti d'opposition, pour l'élection présidentielle de 2028.

Pour elle, "le manque de participation kurde à ce rassemblement montre que la stratégie d'Erdogan, qui consiste à diviser pour mieux régner, fonctionne".

Selon certaines estimations, la population kurde représente 20% des 85 millions d'habitants de la Turquie.

Etats-Unis et Chine mettent leur guerre commerciale sur pause

Les Etats-Unis et la Chine ont annoncé lundi la suspension pour 90 jours de la majeure partie des droits de douane prohibitifs qu'ils s'étaient mutuellement imposés, marquant une désescalade dans leur guerre commerciale qui a ébranlé l'économie mondiale.

Cette suspension prendra effet "d'ici le 14 mai", ont annoncé les deux plus grandes puissances économiques globales dans un communiqué commun publié après deux jours de négociations à Genève, scrutées par le monde entier.

Concrètement, les deux camps acceptent de suspendre des surtaxes de 115 points de pourcentage qu'ils s'étaient imposés ces dernières semaines, dans le cadre d'une surenchère lancée en avril par un Donald Trump dénonçant une relation commerciale déséquilibrée en faveur de la Chine.

Ces mesures ramèneront donc provisoirement les droits de douane sur les produits chinois importés par les Etats-Unis à 30%, et les droits de douane sur les produits américains importés par la Chine à 10%, pendant la poursuite des tractations entre les deux pays, a expliqué le représentant américain au Commerce Jameson Greer lors d'une conférence de presse à Genève.

Si la trêve annoncée lundi n'est valable que pendant trois mois, il s'agit d'un premier signe concret d'apaisement dans cette guerre commerciale qui a fait tanguer les marchés financiers et alimenté des craintes d'inflation et de ralentissement économique, aux Etats-Unis comme en Chine.

Preuve du soulagement des milieux économiques, la bourse de Hong Kong a bondi de plus de 3% dans les minutes suivant la publication du communiqué commun. De son côté, le dollar, qui avait pâti de la guerre commerciale, s'est repris par rapport au yen et à l'euro.

"Aucun camp ne veut une dissociation" des économies américaine et chinoise, a déclaré le secrétaire américain au Trésor, Scott Bessent, lundi à Genève. Mais "nous voulons une (relation) commerciale plus équilibrée", a-t-il ajouté, estimant que les barrières douanières instaurées ces derniers mois avaient de facto mis en place un "embargo" sur les échanges entre les deux pays.



La réduction de ces droits de douane est "dans l'intérêt commun du monde", a commenté lundi le ministère chinois du Commerce, saluant des "progrès substantiels" dans les négociations commerciales avec Washington.

La trêve annoncée lundi est le fruit de deux jours de négociations à Genève entre, côté américain, MM. Bessent et Greer, et, côté chinois, le vice-Premier ministre chinois He Lifeng.

Cette rencontre, qui s'est déroulée selon M. Bessent dans un "grand respect", était la première en face-à-face de hauts responsables des deux pays depuis que M. Trump avait imposé début avril une surtaxe de 145% sur les marchandises venant de Chine, en plus des droits de douane préexistants.

Pékin avait riposté avec 125% de droits de douane sur les produits américains.

Les deux pays "ont intérêt à avoir des échanges commerciaux équilibrés, et c'est ce vers quoi les Etats-Unis vont tendre", a sou-

igné M. Bessent, appelant la Chine à "s'ouvrir davantage de biens américains".

Selon le communiqué commun, les deux pays sont en outre convenus d'"établir un mécanisme pour poursuivre les discussions sur les relations commerciales et économiques".

Washington et Pékin vont également "travailler de façon constructive" sur la question du fentanyl, un puissant opioïde de synthèse qui fait des ravages aux Etats-Unis, a affirmé M. Greer.

Donald Trump a en partie justifié ses droits de douane contre la Chine en affirmant vouloir réduire la quantité de fentanyl arrivant aux Etats-Unis depuis ce pays.

L'annonce faite lundi "va au-delà de ce qu'attendaient les marchés", relève Zhiwei Zhang, président et économiste en chef de Pinpoint Asset Management, qui y voit un "bon point de départ pour que les deux pays négocient".

"Du point de vue de la Chine, le résultat de

ces négociations est un succès, car la Chine a adopté une position de fermeté face à la menace américaine de droits de douane élevés, et est parvenue à faire baisser drastiquement ces droits de douane sans faire de concessions", ajoute-t-il.

Si la trêve constitue un "progrès important", "il y a encore des efforts à fournir pour parvenir à un accord formel" et la situation "pourrait se dégrader", prévient néanmoins Daniela Sabin Hathorn, analyste de Capital.com.

Les tractations se sont tenues à huis clos dans la résidence du représentant suisse auprès des Nations unies, une villa cossue nichée sur la rive gauche du Léman.

La réunion à Genève a eu lieu deux jours après que Donald Trump a dévoilé un accord commercial avec le Royaume-Uni, le premier conclu depuis qu'il a imposé des droits de douane plus ou moins prohibitifs à tous les pays.

L'ONU défend son soutien au programme de retour volontaire des migrants aux Etats-Unis

L'agence de l'ONU pour les migrations (OIM), qui va soutenir le programme de retour volontaire des migrants aux Etats-Unis, a défendu lundi son action, assurant qu'il ne s'agit pas de mettre en oeuvre des expulsions.

"A la demande du gouvernement américain, l'OIM aide les personnes qui le souhaitent et qui s'inscrivent pour retourner volontairement dans leur pays d'origine à quitter les Etats-Unis", a indiqué un porte-parole de l'OIM dans un communiqué.

"Les Etats-Unis déterminent leur propre politique migratoire. L'OIM ne facilite ni ne met en oeuvre les expulsions", a-t-il ajouté, expliquant que l'agence onusienne "n'intervient qu'une fois qu'une personne a donné son

consentement éclairé pour recevoir de l'aide".

Le 9 mai, Donald Trump, dont le programme d'expulsions massives d'immigrés clandestins est contrecarré par la justice, a annoncé avoir signé un décret pour encourager certains à s'"auto-expulser" des Etats-Unis en leur proposant des vols gratuits vers l'étranger.

Son gouvernement avait déjà annoncé le 5 mai qu'il allait allouer une somme de 1.000 dollars aux immigrés qui partiront de leur plein gré, en plus de prendre en charge leurs frais de transport.

Dans la presse, des avocats spécialisés en immigration se sont inquiétés que les migrants soient soumis à des pressions pour accepter l'offre du président américain.

"Aux Etats-Unis, de nombreux migrants sont confrontés à une réalité difficile, faisant face à des systèmes complexes tout en ayant des options et des ressources limitées", a relevé le porte-parole de l'OIM.

"Notre rôle est de veiller à ce que les personnes qui n'ont pas la possibilité de rentrer par leurs propres moyens puissent le faire en toute sécurité, dans la dignité et en disposant de toutes les informations nécessaires", a-t-il affirmé.

Le porte-parole relève également que l'OIM soutient "depuis des décennies" des programmes d'aide au retour volontaire (AVR) dans plus de 100 pays, afin d'aider les personnes "sans ressources, sans possibilités légales ou sans soutien à retourner dans leur

pays d'origine en toute sécurité et dans la dignité".

"L'AVR est un outil éprouvé, qui permet aux migrants confrontés aux problématiques d'un système migratoire mondial complexe de retrouver une capacité d'action et de prendre des décisions en connaissance de cause, dans le respect des droits humains", assure-t-il.

Donald Trump a érigé la lutte contre l'immigration clandestine en priorité absolue de son second mandat, évoquant une "invasion" des Etats-Unis par des "criminels venus de l'étranger" et communiquant abondamment sur les expulsions d'immigrés.

Mais son programme d'expulsions massives a été contrecarré ou freiné par de multiples décisions de justice.

Une mission économique marocaine promeut le Made in Morocco aux Etats-Unis

La Chambre de commerce, d'industrie et de services de Casablanca-Settat (CCISCS) et la Fédération marocaine de la franchise (FMF), ont mené une mission économique aux Etats-Unis visant à promouvoir les produits marocains sur le marché américain.

Cette mission, qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale d'internationalisation des marques marocaines et de promotion du Made in Morocco, a été marquée par la participation de la délégation marocaine à l'IFA Miami Franchise World Show (9-10 mai) et au SelectUSA Investment Summit qui se tient du 11 au 14 mai dans l'Etat du Maryland, indique un communiqué conjoint de la CCISCS et de la FMF.

Outre la promotion d'une douzaine de franchises marocaines prêtes à l'exportation, la mission entend également valoriser plus de 100 produits marocains à fort potentiel (agroalimentaire, cosmétique et pharmaceutique), nouer des partenariats commerciaux et attirer des investissements en direction du Maroc, souligne le communiqué.

Lors du Miami Franchise World Show, la participation marocaine a été marquée par une réunion avec le directeur exécutif du Miami-Dade County, un échange avec le directeur exécutif de la Chambre de commerce de Miami, et une séance de travail réunissant dirigeants et entrepreneurs marocains de Floride, rapporte la MAP.

La mission a permis de positionner les franchises marocaines sur le marché américain, avec une présence remarquée au stand marocain, "qui a suscité l'intérêt de nombreux visiteurs", se félicite la même source.

Les échanges tenus par la délégation marocaine ont confirmé, indique-t-on, «l'attrait croissant pour les produits marocains et l'image positive du Royaume, notamment auprès de la diaspora et des acteurs économiques locaux».

La mission se réjouit aussi des discussions entamées avec plusieurs investisseurs américains en vue de partenariats commerciaux et de projets d'implantation au Maroc.

Les prévisions pour 2025 restent globalement inchangées à l'échelle mondiale

Des perspectives mitigées pour la production de blé en Afrique du Nord



La production mondiale de blé en 2025 devrait s'élever à 795 millions de tonnes, ce qui correspond à la production de l'année précédente, selon les dernières prévisions de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

En mai, « les prévisions restent globalement inchangées par rapport au mois précédent, seuls des ajustements mineurs ayant été apportés pour tenir compte de facteurs météorologiques », a estimé l'agence onusienne dans son nouveau Bulletin sur l'offre et la demande de céréales.

Selon les prévisions de la

FAO, les perspectives sont mitigées en Afrique du Nord. D'après le document publié en début de ce mois, « le Maroc connaît une récolte inférieure à la moyenne, l'Algérie prévoit une récolte de blé proche de la moyenne, et l'Egypte (où l'irrigation est très utilisée) devrait enregistrer une production moyenne ou bien supérieure à la moyenne ».

Il est à noter que la production totale de maïs en Afrique du Sud connaît une légère révision à la hausse en mai. L'institution l'impute à la « constance des conditions météorologiques favorables depuis le début de l'année ». Elle prévoit ainsi « un relèvement de la récolte en 2025 après la production de 2024 qui avait été réduite par le temps sec ».

Il ressort dudit rapport que les prévisions de production de blé dans l'Union européenne ont été légèrement revues à la hausse ce mois-ci, suite à l'amélioration des conditions météorologiques dans les pays du Sud qui ont soutenu les prévisions de rendement global.

Après le creux observé au terme de l'année écoulée, l'organisation internationale

s'attend ainsi à un fort rebond de la production en 2025. Elle prévient toutefois que la sécheresse, qui touche les régions septentrionales fait peser un léger risque de dégradation des rendements.

La FAO revoit également à la hausse ses prévisions de production concernant le Royaume-Uni, la Grande-Bretagne et l'Irlande du Nord qui se rapproche de la moyenne quinquennale, constatant cependant que « les températures anormalement chaudes du mois d'avril ont soulevé quelques inquiétudes sur les rendements potentiels ».

A cause des conditions météorologiques défavorables et de la réduction des superficies, les prévisions concernant la Fédération de Russie restent identiques.

Quand bien même les perspectives concernant le blé tablent toujours sur une production inférieure à la moyenne, du fait des effets du conflit, les précipitations du mois d'avril ont contribué à améliorer les conditions de culture dans certaines régions d'Ukraine, fait remarquer la FAO.

De l'avis de l'agence, les

perspectives de production en Amérique du Nord restent proches de celle de l'année dernière. «Aux Etats-Unis d'Amérique, les craintes de sécheresse persistent, ce qui devrait maintenir la production totale de blé à un niveau légèrement inférieur à celui de 2024», estime-t-elle.

En dépit du fait que le temps chaud et sec observé en Inde a entraîné une révision à la baisse des prévisions de production nationales, l'institution «s'attend toujours à ce que 2025 soit l'année d'une récolte de blé record en Asie et revoit légèrement à la hausse les prévisions de production du Pakistan».

En mai, les prévisions de production de blé en République islamique d'Iran et en Turquie restent inférieures à la moyenne, annonce la FAO.

Si les prévisions de production dans l'hémisphère Sud sont légèrement revues à la hausse, l'institution s'attend en revanche à ce que la production de blé recule par rapport à 2024 en Australie, bien qu'elle reste supérieure à 30 millions de tonnes.

Alain Bouthy

Le Maroc connaît une récolte inférieure à la moyenne, selon la FAO



Le dirham s'apprécie de 0,6% face à l'euro

Le dirham s'est apprécié de 0,6% vis-à-vis de l'euro et de 0,5% face au dollar américain durant la semaine du 2 au 7 mai, selon Bank Al-Maghrib (BAM).

Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, indique BAM dans son récent bulletin des indicateurs hebdomadaires.

Au 2 mai, les avoirs officiels de réserve se sont établis à 400,7 milliards de dirhams (MMDH), en hausse de 3,5% d'une semaine à l'autre et de 7,1% en glissement annuel, fait savoir la même source.

Concernant le volume des interventions de BAM, il

s'est chiffré, du 1er au 7 mai, à 127,6 MMDH en moyenne quotidienne. Ce volume se répartit entre des avances à 7 jours pour un montant de 49,1 MMDH, des pensions livrées à plus long terme (41,3 MMDH) et des prêts garantis (37,2 MMDH), rapporte la MAP.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges est revenu à 3,1 MMDH et le taux interbancaire s'est situé à 2,25% en moyenne. Lors de l'appel d'offres du 7 mai (date de valeur le 8 mai), la Banque centrale a injecté 43 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Côté Bourse, le MASI s'est apprécié de 1,3% du 2 au

7 mai, portant sa performance depuis le début de l'année à 19,2%. Cette évolution reflète notamment des progressions de 1,5% de l'indice des bâtiments et matériaux de construction, de 4,4% pour celui de la participation et promotion immobilières, de 6,3% pour les distributeurs et de 5,4% pour les assurances.

En revanche, le secteur des télécommunications s'est replié de 1,3%.

Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il s'est établi à 822,4 millions de dirhams (MDH), après 3 MMDH une semaine auparavant, réalisé principalement sur le marché central Action.

Industrie

Signature à Rabat de deux conventions de partenariat entre des entreprises marocaines et chinoises

Deux conventions de partenariat ont été signées par des entreprises marocaines et chinoises lors d'une rencontre tenue, récemment à Rabat, entre le ministre de l'Industrie et du Commerce, Ryad Mezzour, et une délégation chinoise conduite par le gouverneur de la province de Jiangxi, Ye Jianchun.

Conclue entre Cooper Pharma, acteur majeur de l'industrie pharmaceutique marocaine, et l'entreprise pharmaceutique chinoise, Jemincare Pharmaceutical Group, la première convention vise à développer des solutions thérapeutiques innovantes, à renforcer les capacités industrielles et à promouvoir les échanges technologiques.

Quant à la seconde convention, signée entre Bank of Africa et Jiangxi Geo-engineering Investment Group, elle illustre l'intérêt croissant des acteurs économiques chinois pour le marché marocain et leur volonté d'accompagner le développement du continent africain, à partir du



Royaume, rapporte la MAP.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, M. Mezzour a mis en exergue l'évolution significative que connaissent les relations économiques entre le Maroc et la Chine ayant permis la signature de ces deux partena-

riats d'envergure qui ont pour objectif d'accompagner les investissements chinois sur le continent africain et de renforcer la souveraineté sanitaire du Royaume, via la production locale de médicaments et de principes actifs.

Ces deux conventions, a-t-il pour-

suivi, s'inscrivent en droite ligne avec les Hautes Orientations Royales, notamment en matière de développement solidaire en Afrique et de renforcement de la souveraineté sanitaire nationale.

Par ailleurs, MM. Mezzour et Jianchun ont salué la qualité du partenariat économique entre le Maroc et la Chine, marqué par une dynamique soutenue, l'élargissement des champs de coopération, le déploiement de projets multisectoriels et l'implantation croissante de groupes industriels chinois au Maroc, particulièrement dans les domaines de l'industrie et des infrastructures.

Composée de responsables institutionnels et d'opérateurs économiques et industriels, la délégation chinoise est en visite au Maroc pour renforcer davantage les liens économiques et industriels sino-marocains, notamment via la promotion des investissements, l'échange d'expertise et le développement de projets industriels conjoints.

Banques : Un besoin de liquidité de 118,7 MMDH en avril 2025

Le besoin de liquidité des banques s'est allégé, en avril dernier, à 118,7 milliards de dirhams (MMDH) en moyenne hebdomadaire, après 131,2 MMDH un mois auparavant, ressort-il de la récente Revue mensuelle de la conjoncture économique, monétaire et financière de Bank Al-Maghrib (BAM).

Ainsi, la Banque centrale a ramené le volume global de ses injections à 131,5 MMDH, dont 50,6 MMDH sous forme

d'avances à 7 jours, 47,6 MMDH à travers les opérations de pension livrée à 1 et 3 mois et 33,3 MMDH destinés au refinancement via les prêts garantis à long terme.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges s'est élevé à 4,1 MMDH et le taux moyen pondéré s'est situé à 2,25% en moyenne, rapporte la MAP.

Sur le marché des bons du Trésor, les taux ont poursuivi

leur baisse en avril aussi bien sur le compartiment primaire que secondaire. S'agissant des taux créditeurs, ils ont connu en mars des hausses de 20 points de base (pbs) à 2,78% pour ceux des dépôts à 6 mois et de 7 pbs à 2,87% pour ceux à un an.

Pour ce qui est des taux débiteurs, les résultats de l'enquête de Bank Al-Maghrib auprès des banques relatifs au premier trimestre de 2025 indiquent une diminu-

tion trimestrielle de 10 pbs du taux moyen global à 4,98%.

Par secteur institutionnel, les taux assortissant les crédits aux entreprises non financières ont baissé de 16 pbs à 4,84%, avec un repli de 26 pbs à 4,73% pour les facilités de trésorerie ainsi que des augmentations de 16 pbs à 5,14% pour les crédits à l'équipement et de 31 pbs à 5,49% pour les prêts à la promotion immobilière.

Par taille d'entreprises, les

taux appliqués aux grandes entreprises et aux très petites, petites et moyennes entreprises (TPME) ont reculé de 12 pbs à 4,96% et de 9 pbs à 5,61% respectivement.

En revanche, les taux appliqués aux crédits aux particuliers ressortent en hausse de 17 pbs à 5,96%, recouvrant une augmentation de 14 pbs à 7,13% pour les prêts à la consommation et une quasi-stabilité à 4,74% de ceux à l'habitat.

Appel de Laâyoune-Sakia El Hamra

Vers une renaissance intellectuelle et de développement en Afrique

Un parterre d'écrivains, d'intellectuels et de chercheurs marocains et africains ont appelé, dimanche à Laâyoune, à une renaissance intellectuelle et de développement en Afrique.

Dans "L'Appel de Laâyoune-Sakia El Hamra", sanctionnant les travaux d'un colloque initié par la Ligue des écrivains du Maroc et la Ligue des écrivains d'Afrique, les intervenants ont souligné la nécessité de promouvoir la sensibilisation, la conscientisation, la coopération et l'action commune pour que l'Afrique puisse transcender les contraintes du passé et construire un présent qui embrasse les horizons de développement.

Réunis dans le cadre de cette rencontre, tenue sous le thème "L'Afrique, de la littérature, de libération et de la résistance à la pensée de développement", les panélistes ont appelé à développer une pensée de développement capable de relever les défis, relevant que "l'identité africaine n'est pas seulement un passé, mais un projet d'avenir qui promeut une culture d'appartenance, d'action commune et de progrès collectif".

Ils ont également souligné la nécessité de promouvoir une pensée constructive ayant pour socle le développement, la citoyenneté africaine et l'action commune.

Dans l'"Appel de Laâyoune-Sakia El Hamra", les intervenants ont plaidé pour la mise en place d'un "Centre africain d'études sur la libération et le développement" en tant que plateforme de recherche contribuant à enrichir le débat sur l'avenir du continent et à documenter les expériences historiques et politiques.

De même, ils ont jugé impératif de créer une bibliothèque numérique accessible à tous, comprenant la littérature de résistance, les études de développement et les discours politiques qui ont façonné la pensée africaine moderne,



servant ainsi de référence aux générations futures.

Dans cette lignée, ils ont appelé au lancement d'un Réseau des jeunes penseurs africains, qui servira de plateforme pour des rencontres académiques et l'échange d'idées entre les penseurs vétérans et émergents.

Ils ont aussi relevé que le rôle des médias doit être renforcé en faveur de la diffusion de la pensée libératrice et de développement, par le biais de documentaires, d'articles et de programmes culturels.

En outre, ils ont souligné la nécessité de lancer des initiatives culturelles et médiatiques visant à renforcer la pensée libérale, en mettant en lumière les expériences réussies en matière de développement en Afrique.

Par ailleurs, les intervenants ont appelé à tenir un forum annuel intitulé

"Forum Laâyoune-Sakia El Hamra pour le développement", rassemblant des universitaires, des académiciens et des décideurs pour élaborer de nouvelles stratégies pour l'avenir et assurer une réelle renaissance du continent.

Evocant l'importance du partenariat maroco-africain dans la promotion du développement durable, ils ont jugé nécessaire de mener des projets économiques et culturels qui prennent en considération les spécificités locales et créent des ponts de coopération fructueuse.

Ce colloque a été marqué par une série d'interventions axées notamment sur "Le rôle de la résistance historique dans la formation de l'identité africaine", "Les transformations en Afrique après l'indépendance et leur impact sur le développement", "La coopération culturelle et médiatique dans le renforce-

ment des relations entre les pays du Sahel et ceux du Maghreb" et "Le rôle de la diplomatie culturelle et médiatique en faveur des initiatives de développement".

Organisé en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication -Département de la Culture-, et en coordination avec la section de Laâyoune-Sakia El Hamra de la Ligue des écrivains du Maroc, ce colloque a accueilli la République d'Angola en tant qu'invitée d'honneur.

Lors de ce colloque, l'accent a été mis sur les mutations intellectuelles et de développement en Afrique et sur la transition de la littérature de libération et de résistance aux fondements du développement durable.

Les participants ont également évoqué le rôle stratégique de la culture dans la construction de sociétés africaines.

Cet événement culturel a été marqué par des hommages rendus à des personnalités ayant brillé dans différents domaines, ainsi qu'un atelier d'écriture de roman animé par l'écrivain et romancier Mohamed Naama Birouk, et une exposition de livres et de romans des écrivains du Sahara.

Notamment pris part à cette rencontre, le Secrétaire général de la wilaya de Laâyoune-Sakia El Hamra, Ahmed Faghloomi, la présidente de la Ligue des écrivains du Maroc et d'Afrique, Badiia Radi, et la vice-présidente de la Ligue des écrivains d'Afrique à Angola, Manuela de Novais.

Il s'agit également du Secrétaire général du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), Abdallah Boussouf, du président de l'alliance des magistrats du Maroc, Abdelali El Misbahi et des consuls généraux accrédités à Laâyoune, ainsi qu'une pléiade d'écrivains, d'intellectuels et d'universitaires de différents pays.

Projection d'un documentaire sur la mémoire culturelle marocaine aux États-Unis

La projection du film documentaire "A Thousand and One Berber Nights" (Mille et une nuits amazighes) a eu lieu, samedi soir à la salle de cinéma Alcázar à Tanger, suivie d'un échange enrichissant avec son réalisateur, Hisham Aidi.

Ce documentaire, qui propose un voyage à travers la mémoire et l'identité amazighe marocaine aux États-Unis, explore les liens culturels tissés entre des artistes afro-américains et le Maroc, tout en retraçant l'évolution de la musique marocaine sur le sol américain.

D'une durée de 53 minutes, le film suit le parcours singulier de Hassan Ouakrim, depuis sa ville natale de Tafraout, en passant par Tanger, jusqu'à New York, mettant en lumière ses amitiés inattendues avec des figures emblématiques, telles qu'Ellen Stewart, fondatrice du théâtre expérimental La MaMa, ou encore les légendes du jazz Ornette Coleman et Randy Weston.

Lors de la discussion, M. Aidi, également professeur de relations internationales à l'Université Columbia de New York,

a expliqué que ce documentaire illustre un pan méconnu de l'émigration marocaine aux États-Unis, à travers l'art, la culture et la musique.

Selon lui, Hassan Ouakrim "représente un véritable ambassadeur de la culture marocaine en Amérique, valorisant depuis plusieurs décennies le patrimoine artistique du Royaume, à travers des danses traditionnelles telles que Ahwach, Guédra ou encore Gnaoua".

M. Aidi a, par ailleurs, rappelé que "le Maroc est une puissance culturelle, dont l'influence

aux États-Unis remonte au XIXe siècle, avec l'arrivée d'athlètes et d'artistes de cirque marocains, suivie dans les années 1950 par celle de musiciens de jazz américains à Tanger".

De son côté, l'universitaire et écrivain Anouar Majid a souligné, dans une déclaration à la MAP, le rôle stratégique et symbolique du Maroc aux États-Unis, aussi bien sur le plan politique que culturel et touristique.

A cet égard, il a relevé que le Royaume "a toujours constitué un pont entre les États-Unis,

l'Afrique, le monde arabe et musulman, ce qui lui confère une place singulière et une forte résonance dans la culture populaire américaine".

Quant à Soukaina Bourziki, responsable de la programmation au Cinéma Alcázar, elle a noté que la projection de ce documentaire s'inscrit dans le cadre de la programmation culturelle du cinéma, soulignant que "le cinéma Alcázar a toujours été une destination pour les habitants de la ville pour apprécier les dernières œuvres cinématographiques".

"The Reeds" remporte le GP du Festival international du film d'Al Hoceima

Bouillon de culture

FNF

Le film turc "The Reeds" (les Roseaux), réalisé par Cemil Acacikoglu, a remporté, samedi soir, le Grand prix de la 4^e édition du Festival international du film d'Al Hoceima.

Le long métrage turc a également remporté le prix de la meilleure interprétation masculine, qui a été décerné à l'acteur Hilmi Ahuska pour sa performance magistrale.

Ce long métrage raconte l'histoire d'un jeune homme vivant dans un village anatolien, dont les moyens de subsistance sont menacés par des gangs locaux. Il se retrouve confronté à la perte de sa récolte et à la relation tendue avec sa femme.

Quant au film égyptien "Retour en Alexandrie" du réalisateur Tamer Ruggli, il a raflé le prix du Jury.

Le film relate l'histoire de Sue, qui, après vingt ans d'absence, doit retourner en Égypte pour revoir sa mère avant qu'elle ne meure. Malgré les rapports conflictuels qu'elle entretient avec cette aristocrate égoïste et excentrique, elle entreprend un voyage initiatique imprévu, sur les traces de son enfance et de cette femme qu'elle n'a jamais comprise...

Le prix de la meilleure interprétation féminine est revenu à l'actrice ukrainienne Sofia Berezovska pour sa performance dans "Pod wulkanem" (Au-dessous du Volcan), qui raconte les difficultés d'une famille ukrainienne au milieu d'une crise humanitaire. Dans une déclaration à la MAP, le réalisateur marocain Saâd Chraïbi, membre du jury, a souligné que le jury a travaillé avec diligence et discuté de tous les films projetés lors de cette édition, en analysant les différents critères artistiques des œuvres participantes et leur respect des règles



cinématographiques, notamment en termes de réalisation et de casting.

Il a fait savoir que le film "The Reeds" a retenu l'attention du jury, en raison de sa profondeur, sa qualité artistique, la belle performance de ses acteurs, et de la bonne coordination entre ses composants, de même que le film "Retour en Alexandrie" il s'est distingué par son haut niveau de réalisation.

Dans la catégorie des courts métrages, le jury a décerné le grand prix au film croate "The man who could not remain silent" (L'homme qui ne se taisait pas).

Le prix du jury a été remporté par le film espagnol "Apuntas Para Silvia". Le jury a également attribué une mention spéciale au film "Taghyir" (Changement) du réalisateur marocain Ouarid El Moussaoui.

Cette cérémonie a été marquée par un vibrant hommage rendu aux artistes Ezz Al-Arab Al-Kaghat, Kamal Kadimi et Rachida Maslouhi, en reconnaissance de leur contri-

bution à l'enrichissement de la scène artistique nationale.

Cette édition, organisée par la Fondation Rif pour la culture et le cinéma, en partenariat avec le Centre cinématographique marocain (CCM), le Conseil régional de Tanger-Tétouan-Al Hoceima et la province d'Al Hoceima, sous le thème "Cinéma des jeunes", a été marquée par une programmation riche de 29 films.

Il s'agit de huit longs-métrages en compétition internationale, huit courts-métrages de fiction en compétition, six œuvres présentées dans la section Panorama du cinéma marocain, six films représentant le cinéma français, ainsi qu'un film d'animation destiné au jeune public.

Au-delà des projections, le festival a proposé de nombreux ateliers dédiés à l'écriture de scénario, au jeu d'acteur, à la direction artistique, aux techniques de tournage, ainsi qu'à la narration interactive.

Le cinéma brésilien en quête de nouveaux marchés au Festival de Cannes

Le 7^e art brésilien, récompensé cette année à Hollywood et à Berlin, aura une belle place à Cannes, où le cinéma de ce pays est invité d'honneur, après les années de présidence d'extrême droite de Jair Bolsonaro qui ont affecté le secteur.

Le marché du film, le plus important de l'année pour la planète cinéma, a lieu en même temps que le Festival.

C'est l'endroit où il faut être pour établir des relations directes avec des distributeurs et des producteurs du monde entier. Le pays invité d'honneur est également l'objet de tables rondes et de présentations spéciales.

Le secteur audiovisuel brésilien représente 5 milliards de dollars annuels, selon les données officielles. Sur les 728 films sortis en 2023, 273 étaient des productions nationales, selon ces données publiées avant le marché.

"Je suis toujours là", de Walter Salles, l'une des grandes figures du cinéma du pays ("Central do Brasil", "Carnets de voyage") a reçu en mars l'Oscar du meilleur film étranger, deux semaines après

un Ours d'argent à Berlin pour un autre réalisateur brésilien, Gabriel Mascaro, avec "The Blue Trail".

Cependant, le secteur a vécu des moments agités, avec des changements de modèle de financement, la crise du Covid et les coupes dans le budget culturel sous la présidence de Jair Bolsonaro (2019-2023). L'ex-leader d'extrême droite est sous le coup d'un procès pour tentative de coup d'État en vue de se maintenir au pouvoir malgré sa défaite électorale face à Lula en octobre 2022.

En matière d'industrie du cinéma, "ce sont des cycles, comme si tu devais t'arrêter et recommencer à chaque fois. Et c'est très compliqué", a déclaré Karim Ainouz, l'une des figures de proue du cinéma brésilien, dans un entretien avec l'AFP lors du récent Festival Cinelatino de Toulouse.

"C'est une des raisons pour lesquelles je suis parti du Brésil pour m'installer en Europe", précise le cinéaste, installé à Berlin.

Le véritable moteur du secteur audio-

visuel "sont toujours les telenovelas, car elles sont très rentables", explique Sylvie Debs, maître de conférence à l'Université de Strasbourg et spécialiste du cinéma brésilien. Les exportations de ces feuilletons télévisés typiques de l'Amérique latine à travers le monde permettent le financement d'autres types de projets.

Une loi de 1991, incitant à la défiscalisation, a changé les choses, explique-t-elle. "Si vous avez un projet culturel, vous pouvez aller voir les entreprises et elles décident de soutenir ou pas".

La loi a permis de défiscaliser les soutiens privés au secteur, mais les mécanismes de contrôle ont été réformés durant l'ère Bolsonaro, qui menait une guerre culturelle contre ce qu'il considérait comme une dérive à gauche du secteur.

Les aides publiques ont été rétablies sous la présidence de Lula, mais le cinéma brésilien primé et salué à l'étranger continue de dépendre en grande partie de l'initiative et des contacts, notamment internationaux, de ses principaux protagon-

nistes. Les coproductions avec des entreprises européennes sont courantes pour les réalisateurs brésiliens du circuit des grands festivals, Cannes, Venise et Berlin.

Le premier succès de Karim Ainouz, "Madame Sata" (2001), a ainsi bénéficié de l'aide à la production de Walter Salles. Deux décennies plus tard, Walter Salles et les frères Jean-Pierre et Luc Dardenne, grands noms du cinéma belge, ont aidé la production de "Manas". La réalisatrice de ce film sorti en 2025 en salles, Marianna Brennand, doit venir à Cannes pour recevoir le prix Women In Motion, Talent émergent, décerné par la multinationale du luxe Kering.

Côté compétition, Kleber Mendonça Filho, critique de cinéma à ses débuts et Prix du Jury en 2019 à Cannes pour "Bacurau" est cette année en lice pour la Palme d'Or avec "L'agent secret".

Mais d'autres obstacles existent. "Au Brésil, nous avons un vrai problème de scénarios, car il n'y a pas de formation", explique notamment Karim Ainouz, qui a fondé une école à Fortaleza (nord-est).

Portrait



Juliette Armanet

Cheffe étoilée de la pop française

La chanteuse Juliette Armanet, qui s'est produite aux JO de Paris, cuisine la pop française à la sauce disco tout en poursuivant une carrière discrète au cinéma jusqu'à son premier grand rôle dans "Partir un jour", projeté en ouverture du Festival de Cannes mardi.

Dans le premier film de sa compatriote Amélie Bonnin,



Le côté vibrant des concerts m'a enivrée, a métamorphosé en profondeur mes désirs musicaux. Le public permet de révéler d'autres facettes de soi-même, dixit Juliette Armanet

en salles en France le même jour, l'artiste incarne une cheffe de retour dans le village de son enfance. Et reprend, entre autres morceaux de variété française, "Partir un jour", tube pop d'un boys band français des années 1990, 2Be3.

Avec sa voix de tête, elle a été comparée à ses débuts à la star française France Gall. Mais si Juliette Armanet arbore une frange similaire à cette dernière, elle a su faire évoluer sa musique en seulement deux albums, pour insuffler une énergie électro tirant parfois vers le disco.

L'autrice-compositrice-interprète, qui s'accompagne au piano, se démarque aussi par sa technique impeccable, entre puissance et fragilité.

Native de Lille, dans le nord de la France, elle a fait ses gammes dans une famille mélomane, dont un père compositeur. Adolescente, elle compose ses propres chansons mais, à l'âge adulte, opte pour le journalisme documentaire.

Elle embrasse finalement la musique et sort de sa chrysalide en 2017: "L'amour en solitaire" - ballade sur l'existence sans l'être aimé - est la

pièce maîtresse de son premier opus, "Petite amie".

Les critiques voient en elle une héritière des grandes voix de la variété française, dont Véronique Sanson.

Avant de prendre la lumière sur scène, Juliette Armanet compte plusieurs expériences comme actrice.

Elle interprète, en 2009, une chanteuse de métro dans "Micmacs à tire-larigot", du réalisateur français Jean-Pierre Jeunet, aux côtés de Dany Boon. D'autres rôles suivent, dans lesquelles elle incarne aussi une chanteuse.

Amélie Bonnin fait appel à elle pour le court-métrage "Partir un jour" (2021), récompensé d'un César en 2023. Logique de la retrouver à l'affiche du film dans sa version longue.

L'artiste de 41 ans y joue une cheffe qui s'apprête à ouvrir son propre restaurant mais doit regagner en catastrophe son village natal, où elle fait face à un retour de flamme lorsqu'elle recroise son amour de jeunesse.

Le feu, Juliette Armanet connaît. Après la pandémie de Covid, elle sort un deuxième album enflammé, "Brûler le feu".

"Le côté vibrant des concerts m'a enivrée, a métamorphosé en profondeur mes désirs musicaux. Le public permet de révéler d'autres facettes de soi-même", a-t-elle expliqué à l'AFP en 2022.

Le titre "Le dernier jour du disco" devient un hymne post-confinements en même temps qu'une invitation au lâcher-prise: dans le clip, la chanteuse danse debout sur son piano.

"Tu fais briller ma flamme/ Tout mon coeur pyromane", chante-t-elle dans un autre morceau qui virevolte autour du sentiment amoureux et des questionnements induits par le changement de vie d'une artiste devenue mère.

Le succès prend une dimension internationale le 26 juillet 2024.

Devant plusieurs milliards de téléspectateurs, Juliette Armanet reprend "Imagine" de John Lennon, un des morceaux les plus connus au monde, lors de la pluvieuse cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris.

Installée sur une barge voguant sur la Seine et accompagnée du pianiste Sofiane Pamart, elle est loin de son re-



Devant plusieurs milliards de téléspectateurs, Juliette Armanet reprend "Imagine" de John Lennon, lors de la pluvieuse cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris

gistre habituel.

Mais les flammes qui s'échappent du piano pendant leur prestation collent avec l'énergie d'une artiste incandescente qui ne s'interdit rien.

Elle a ainsi prêté sa voix à un personnage d'un film d'animation et apparaît au casting de la série française "Carême", dont la première saison est diffusée actuellement sur Apple TV+.

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
32/AOO/DPSR-ANP/2025**

SEANCE PUBLIQUE

Le **10/06/2025** à **11h00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du Port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

PRESTATION D'ANALYSE DE LA QUALITE DES EAUX DES RESEAU D'EAU POTABLE DES PORTS DE RAFI VILLE, RAFI ATLANTIQUE ET D'ERBAOUIRA

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **2 000,00 DEUX MILLE DIRHAMS**

L'estimation **MAXIMALE** du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **187 440,00 TTC MAXIMUM**
CENT QUATRE VINGT QUATRE MILLE CENT QUARANTE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

L'estimation **MINIMALE** du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **117 360,00 TTC MINIMUM**
CENT DIX SEPT MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1492-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour les soumissionnaires:
Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des laboratoires délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la Logistique.

ACTIVITE: 02 QUADRANTION: 02.1 CATEGORIE: 3

Pour les soumissionnaires installés au Maroc:
Ils doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION, auprès de la Division Support, Bureau des Marchés, au Port de Safi - Tél: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 05 - 06 29 49 42 29 - Fax: 05 24 46 29 04.

N° 3071/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
DIRECTION DU PORT DE SAFI VILLE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
31/AOO/DPSR-ANP/2025**

SEANCE PUBLIQUE

Le **10/06/2025** à **11h00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

ACQUISITION DU MATERIEL DE COMMUNICATION DE SECOURS ET D'ENREGISTREMENT RADIO POUR LA CAPITAINEURIE DU PORT DE SAFI VILLE

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **8 000,00 HUIT MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **360 000,00 TTC**
TROIS CENT SOIXANTE MILLE DIRHAM TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1492-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
 Tél: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 05 - 06 29 49 42 29 - Fax: 05 24 46 29 04.

N° 3075/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
28/AOO/DPSR-ANP/2025**

SEANCE PUBLIQUE

Le **10/06/2025** à **11h00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

FOURNITURE DES EQUIPEMENTS ET MATERIELS DE SECURITE AUX PORTS DE SAFI

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **8 000,00 HUIT MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **720 000,00 TTC**
SEPT CENT VINGT MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1492-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
 Tél: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 05 - 06 29 49 42 29 - Fax: 05 24 46 29 04.

N° 3074/PA

**ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU
DIRECTION PROVINCIALE DE L'INVESTISSEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE
D'AL HAOUZ
Avis d'appel d'offres ouvert international n° 15/2025/HZ**

Le **11/06/2025** à **10 h 00 mn**, il sera procédé en séance publique dans le bureau de Mr le Directeur Provincial de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international, sur offres des prix pour :

**Programme de Réduction des Disparités Territoriales et Sociales en Milieu Rural
Objet : Achèvement des Travaux d'aménagement**

de la liaison reliant Douar Imergen et Douar Taghouz sur 13.5 Km situé à la CT Tighdouine Lot 1 sur 9.57 à partir de Douar Imergen (Province d'Al Haouz)
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.
 Le cautionnement provisoire dématérialisé est fixé à la somme de : Trois Cent Mille Dirhams (300 000,00) Dirhams.
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Vingt-deux millions deux cent soixante-dix-neuf mille six cent quatre-vingts dirhams 0 centime TTC (22 279 680,00 Dhs).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leurs plis électroniquement via le portail des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma).
 Il est prévu une visite des lieux le 03/06/2025 à 10 h 00 : Point de départ : la Direction Provinciale de l'Équipement du Transport et de la Logistique d'Al Haouz à Tahannaout.
 Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.
N° 3070/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
30/AOO/DPSR-ANP/2025**

SEANCE PUBLIQUE

Le **10/06/2025** à **11h00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

PRESTATIONS DE CONTROLE DES TRAVAUX TECHNIQUES DE SURETE SECURITE ET COMMUNICATION CAPITAINEURIE

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **2 000,00 DEUX MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **72 000,00 TTC**
SOIXANTE DOUZE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1492-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
 Tél: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 05 - 06 29 49 42 29 - Fax: 05 24 46 29 04.

N° 3072/PA

**ROYAUME DU MAROC
AGENCE NATIONALE DES PORTS
DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
29/AOO/DPSR-ANP/2025**

SEANCE PUBLIQUE

Le **10/06/2025** à **11h00** Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction du port de Safi et Région à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

LA MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS DE PREVENTION ET INTERVENTION AUX PORTS DE SAFI ET REGION

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **3 000,00 TROIS MILLE DIRHAMS**

L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de: **240 000,00 TTC**
DEUX CENT QUARANTE MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

Les concurrents doivent envoyer leurs plis par voie électronique d'après le site des marchés publics www.marchespublics.gov.ma, conformément à l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'Économie et des Finances, chargé du budget n° 1492-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **20/05/2025** à **11h00** A LA DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES À FOURNIR SONT CELLES PRÉVUES PAR L'ARTICLE 13 DU RÈGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP - DIRECTION DU PORT DE SAFI ET REGION
 Tél: 05 24 46 42 29 - 05 24 46 29 05 - 06 29 49 42 29 - Fax: 05 24 46 29 04.

N° 3073/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Forma-
tion Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des Affaires Admi-
nistratives et Financières
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié
Sur offres des prix
N° 19/KS/2025

Le 26/05/2025 à 10 H, il
sera procédé, au bureau du
chef de service des affaires
administratives et finan-
cières à la direction provin-
ciale, sise à Boulevard
Youssef Ibn Tachafine, El
Kelaa des Sraghna à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié sur offres des prix N°
19/KS/2025, pour : L'ac-
quisition du matériel d'en-
seignement au profit d'une
salle de l'éducation inclu-
sive relevant de la direction
provinciale à EL Kelaa des
Sraghna, en lot unique.
Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.
gov.ma».

• L'estimation des coûts
des prestations établit par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
(34 740,00 DH) Trente-qua-
tre mille sept cent quarante
dirhams.

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de
:(660,00 DH) Six cent
soixante dirhams.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
du 15 chaabane1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
«www.marchespublics.gov.
ma».

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 3067/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Forma-
tion Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des
Affaires Administratives
et Financières
Avis d'appel d'offres
ouvert simplifié
Sur offres des prix
N° 20/KS/2025

Le 26/05/2025 à 11 H, il
sera procédé, au bureau du
chef de service des affaires
administratives et finan-
cières à la direction provin-
ciale, sise à Boulevard
Youssef Ibn Tachafine, El
Kelaa des Sraghna à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert sim-
plifié sur offres des prix N°

20/KS/2025, pour : L'ac-
quisition du mobilier d'en-
seignement au profit d'une
salle de l'éducation inclu-
sive relevant de la direction
provinciale à EL Kelaa des
Sraghna, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.
gov.ma».

• L'estimation des coûts
des prestations établit par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
(19 380,00 DH) Dix-neuf
mille trois cent quatre-vingt
dirhams.

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
(360,00 DH) Trois cent
soixante dirhams.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
du 15 chaabane1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.gov.
ma».

• L'estimation des coûts
des prestations établit par
le maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
(34 740,00 DH) Trente-qua-
tre mille sept cent quarante
dirhams.
Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
du 15 chaabane1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
«www.marchespublics.gov.
ma».

Le 05/06/2025 à 10 H, il
sera procédé, dans la salle
des réunions de la direction
provinciale d'El Kelaa des
Sraghna, sise à Boulevard
Youssef Ibn Tachafine, El
Kelaa des Sraghna à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix N°
22/KS/2025

pour : Tra-
vaux d'aménagement des
établissements scolaires re-
partie en cinq lots comme
suit :
• LOT 1 : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES
LYCÉES COLLÉGIAUX :
ABOU BAKR EL QADIRI,
EZZAITOUNE ET JABER
BNOU HAYANE, RELE-
VANT DE LA DIRECTION
PROVINCIALE D'EL
KELAA DES SRAGHNA ;
• LOT 2 : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES
ECOLES PRIMAIRES :
LOUBBANGA CENTRE,
OMAR BEN ABDELAZIZ
ET ABDERRAHMANE
BEN KHALDOUN, RELE-
VANT DE LA DIRECTION
PROVINCIALE D'EL
KELAA DES SRAGHNA ;
• LOT 3 : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES
ECOLES PRIMAIRES :
MALIKA EL FASSI, OMAR

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.gov.
ma».

N° 3069/PA

BEN EL KHATTAB ET
DOUAR EJIDID, RELE-
VANT DE LA DIRECTION
PROVINCIALE D'EL
KELAA DES SRAGHNA ;
• LOT 4 : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES
ECOLES PRIMAIRES :
MAYATE CENTRE,
OULAD CHARKI CENTRE,
SOUK SEBT CENTRE
ET OULAD KLIB CENTRE,
RELEVANT DE LA DIREC-
TION PROVINCIALE
D'EL KELAA DES
SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.gov.
ma».

• L'estimation des coûts
des travaux établit par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
• Lot 1 : (1 808 550,00
DH) Un million huit cent
huit mille cinq cent cin-
quante dirhams ;
• Lot 2 : (1 004 328,00
DH) Un million quatre
mille trois cent vingt-huit
dirhams ;
• Lot 3 : (1 703 316,00
DH) Un million sept cent
trois mille trois cent seize
dirhams ;
• Lot 4 : (960 648,00 DH)
Neuf cent soixante mille
six cent quarante-huit
dirhams ;
• Lot 5 : (814 332,00 DH)
Huit cent quatorze mille
trois cent trente-deux
dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
du 15 chaabane1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse
«www.marchespublics.gov.
ma».

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
du 15 chaabane1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.gov.
ma».

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.gov.
ma».

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.gov.
ma».

N° 3069/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du Préscolaire
et des Sports

Académie Régionale
d'Éducation et de Forma-
tion Marrakech Safi
Direction Provinciale
d'El Kelaa des Sraghna
Service des affaires admi-
nistratives et financières
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SUR OFFRES
DES PRIX
N° 23/KS/2025

Le 12/06/2025 à 10 H, il
sera procédé, dans la salle
des réunions de la direction
provinciale d'El Kelaa des
Sraghna, sise à Boulevard
Youssef Ibn Tachafine, El
Kelaa des Sraghna à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix N°
23/KS/2025, pour :
Travaux d'aménagement
des lycées collégiaux MO-
HAMMED AABID EL
JABRI ET EL AMRIA, rele-
vant de la direction provin-
ciale d'El Kelaa des
Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.
gov.ma».

• L'estimation des coûts
des travaux établit par le
maître d'ouvrage est fixée à
la somme de :
(1 021 164,00 DH) Un
million vingt et un mille
cent soixante-quatre
dirhams.

• Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
(20 000,00 DH) Vingt mille
dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
du 15 chaabane1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les certificats de quali-
fication et de classification
demandés sont :

- Secteur : A (Construc-
tions)
- Qualification : A 5 (Tra-
vaux d'aménagement et de
réhabilitation de bâtiments)

- Classe : 4
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.gov.
ma».

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 3070/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Éducation
Nationale, du préscolaire
et des Sports
Académie Régionale
d'Éducation et de Forma-
tion Marrakech Safi
Direction Provinciale d'El
Kelaa des Sraghna
Service des affaires admi-
nistratives et financières
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
SUR OFFRES
DES PRIX N° 24/KS/2025

Le 12/06/2025 à 11 H, il
sera procédé, dans la salle
des réunions de la direction
provinciale d'El Kelaa des
Sraghna, sise à Boulevard
Youssef Ibn Tachafine, El
Kelaa des Sraghna à l'ou-
verture des plis relatifs à
l'appel d'offres ouvert na-
tional sur offres des prix
N°24/KS/2025, pour : Tra-
vaux d'aménagement des
écoles primaires répartie en
trois lots comme suit :

• LOT 1 : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES
ECOLES PRIMAIRES :
BOUYA OMAR CENTRE,
BOUROUTA CENTRE,
CHOUAARA CENTRE,
ECOLE FATH ET ECOLE
ABDERRAHIM BOU
ABID, RELEVANT DE LA
DIRECTION PROVINCIALE
D'EL KELAA DES
SRAGHNA ;

• LOT 2 : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES
ECOLES PRIMAIRES :
LAHMADNA SOUFLA
CENTRE, OULED ATTIA
CENTRE, ECOLE
CHOUKI ET DOUAR
TOUMI CENTRE, RELE-
VANT DE LA DIRECTION
PROVINCIALE D'EL
KELAA DES SRAGHNA ;
• LOT 3 : TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DES
ECOLES PRIMAIRES :

ECOLE TAMELLALT
CENTRE, OULAD AA-
MOUCH CENTRE,
OULAD FETTAM CENTRE,
OULAD NACER
ZEMRANE CHARQUA
CENTRE ET SIDI EL ARBI
CENTRE, RELEVANT DE
LA DIRECTION PROVINCIALE
D'EL KELAA DES
SRAGHNA.

Le dossier d'appel d'offres
doit être téléchargé à partir
du portail des marchés pu-
blics accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.
gov.ma».

• L'estimation des coûts
des travaux établit par le
maître d'ouvrage est
fixée à la somme de :
• Lot 1 : (1 060 602,00 DH)
Un million soixante mille
six cent deux dirhams ;
• Lot 2 : (875 832,00 DH)
Huit cent soixante-quinze
mille huit cent trente-deux
dirhams ;
• Lot 3 : (998 850,00 DH)
Neuf cent quatre-vingt-dix-
huit mille huit cent cin-
quante dirhams.

Le cautionnement provi-
soire est fixé à la somme de :
• Lot 1 : (20 000,00 DH)
Vingt mille dirhams ;
• Lot 2 : (16 000,00 DH)
Seize mille dirhams ;
• Lot 3 : (18 000,00 DH)
Dix-huit mille dirhams.

Le contenu, la présentation
ainsi que le dépôt des dos-
siers des concurrents doi-
vent être conformes aux
dispositions des articles 30
à 34 du décret n° 2.22.431
du 15 chaabane1444 (8
mars 2023) relatif aux mar-
chés publics.

Les certificats de quali-
fication et de classification
demandés sont :

- Secteur : A (Construc-
tions)
- Qualification : A 5 (Tra-
vaux d'aménagement et de
réhabilitation de bâtiments)

- Classe : 4
Les concurrents doivent dé-
poser leurs dossiers par
voie électronique dans le
portail des marchés publics
accessible à l'adresse :
«www.marchespublics.gov.
ma».

Les pièces justificatives à
fournir sont celles prévues
par l'article 6 du règlement
de consultation.

N° 3071/PA

SOCIÉTÉ NATIONALE DE RADIODIFFUSION

ET DE TÉLÉVISION

AVIS Rectificatif
AO n° 31AOM/SNRT/2025

Il est porté à la connaissance des concurrents intéressés par l'appel
d'offres ouvert n°31AOM/SNRT/2025, que l'appel d'offres est rectifié
comme suit :

Les prospectus et les documents techniques exigés par l'article 18 du règlement de la
consultation doivent être déposés au secrétariat de la direction des achats SNRT (2ème étage) au
plus tard le 27/05/2025 à 16 Heures au lieu de 15Heures.

N° 3072/PA

Fiduciaire ZAHIR
 "SARL à AU"
 Au capital de 100 000,00 DHS
 Siège social : Rue Ibn Aicha Imm. Paris 3ème étage Apt N° 11 Guélich, Marrakech
CONSTITUTION
 Aux termes d'un acte S.S.P en date du 02/05/2025, enregistré à Marrakech le 05/05/2025, il a été constitué une société SARL AU ayant les caractéristiques suivantes
 1) Dénomination : PARFUM DE VOYAGE
 2) Capital social : Le capital social est fixé à la somme de 100 000,00 dhs.
 3) Siège social : APPT 15 IMM 12 LOT SINE AV ALLAL FASSI MARRAKECH
 4) Objet : Marchand parfumer en détail.
 5) Gérance : M. Abdelkhalik BAKHTI est désigné gérant unique de ladite société pour une durée illimitée.
 Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 12/05/2025 sous le N° 176927, RC N° 164807

N° 3075/PA

SOCIETE « GENETTE IMMOBILIER - SARL-AU
 RC n° 607 à AZROU AUGMENTATION DU CAPITAL
 L'assemblée générale extraordinaire en date du 05/05/2025 de la SOCIETE « GENETTE IMMOBILIER » a décidé : ➤ L'augmentation du capital à 1 000 000dhs
 Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de première instance d'AZROU le 07/05/2025 sous le numéro 125.
 Pour extrait et mention

N° 3076/PA

CABINET AL ISTICHARYA CONSULTING -SARL- BOUZNIKA Tél / Fax: 0537649573 GSM: 0668792975.
 Constitution d'une S.A.R.L. Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 25/03/2025, il a été établi les

statuts d'une société SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
 Dénomination : "AFRICA INSIDE" S.A.R.L. Siège Social : domicilié chez APIMO SERVICE à 15 Avenue Al Abtal No 4 Agdal Rabat
 Associés : Mr. ABDELLATIF OUCHNA, apporteur en numéraire 250 000,00 DHS soit 2500 parts sociales.
 - Mr. HICHAM TIOUDJI, apporteur en numéraire 250 000,00 DHS soit 2500 parts sociales.
 Objet : ➤ Travaux divers ou de construction;
 ➤ Travaux publics, semi-publics, et privés ;
 ➤ Travaux de voirie.
 Durée : 99 ans.
 Capital social : 500.000,00 DHS.
 Gérance : Mr. ABDELLATIF OUCHNA.
 Dépôt légal : la société a été immatriculée au registre de commerce au Tribunal de commerce Rabat sous le N° 191113 RC N° 187279.

N° 3077/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication
 Département de la Jeunesse
DIRECTION PROVINCIALE DE TAOUNATE
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIE
 N° 2/2025
 LE 28/05/2025 à 11heures, il sera procédé, dans le bureau des marchés de la direction provinciale de la jeunesse, de la culture et des communications -secteur jeunesse-taounate à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n°2/ 2025, pour objet : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA COLONIE DE VACANCE OURTZAGH DEPENDANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE SECTEUR JEUNESSE -TAOUNATE.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du

portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 98377,80DHS(quatre-vingt-dix mille trois cents soixante-dix sept mille dhs 80 cts)
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: (1967.00 dhs-mille neuf cents soixante-sept dhs 00 cts).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32, 34, 37 et 135 du décret 2-22-431 relatif aux marchés publics et l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n°1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des documents et des pièces relatives aux marchés publics
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3078/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Education Nationale, du Préscolaire et des Sports
AREF CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION PROVINCIALE EL FIDA MERS SULTAN
 Avis d'appel d'offres Ouvert international N° : 01/E/25
 Le 06 juin 2025 à partir de 10 Heures, il sera procédé dans le siège de l'A.R.E.F. de la Région de Casablanca Settata à l'Angle du Bd Ibn Sina et Bd Sidi Abderrahmane BP 12365 - Hay Hassani - Casablanca, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres des prix ayant pour objet : l'Externalisation de la Gestion du ser-

vice de restauration au profit des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles du Lycée qualifiant Mohamed V dépendant de la direction provinciale EL FIDA MERS SULTAN et relevant de l'AREF Casablanca -Settat.
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marchespublics.gov.ma).
 L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :
 - Minimum : 5 743 870,00 DH T.T.C (Cinq millions sept cent quarante trois mille huit cent soixante dix Dirhams Toutes taxes comprises).
 - Maximum : 8 426 605,00 DH T.T.C (huit millions quatre cent vingt six mille six cent cinq Dirhams Toutes taxes comprises).
 Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 114 000,00 DH (Cent quatorze Mille Dirhams).
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 135 du Décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics et l'article 12 de l'arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures, des docu-

ments et des pièces relatifs aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma conformément à l'arrêté n° 1692-23 du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances, chargé du budget précité.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de Consultation

N° 3079/PA

Royaume du Maroc
 Ministère de l'Intérieur
 Wilaya de la Région de l'Oriental
Société de développement régional Oriental Services S.A
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS INTERNATIONAUX
 N° : 20/2025/SDR
 Le 12/06/2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, au siège de la Société de Développement Régional-ORIENTAL SERVICES- S.A Sis au Boulevard Derfoufi N°34 (Ex Siège Banque Populaire) à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix N°20/2025/SDR :
CONSTRUCTION DU BARRAGE OUEU OULILI DANS LA PROVINCE DE NADOR
 Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma
 Le cautionnement provisoire

est fixé à la somme de : 350 000,00 DH (Trois cent cinquante mille dirhams).
 L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 23 580 709,06 DH TTC (Vingt-trois millions cinq cent quatre-vingt mille sept cent neuf dirhams et 06 centimes.)
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,31,32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent :
 1) Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 2) Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de Consultation.
 Un dossier Technique comprenant Une copie légalisée certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et classification établie par le Ministère de l'équipement et du transport.
 Secteur : F; Classe : 2
 Qualifications : F1, F4, F5
 a. Visite de lieu :
 Le 30/05/2025 à 11h lieu de rencontre au siège de la commune territoriale OULED DAUD ZKHANINE

N° 3080/PA



Société de développement local « CASABLANCA BAIA S.A »

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° d'appel d'offres	Objet de l'appel d'offres	Date et heure d'ouverture des plis	Cautionnement provisoire en dirhams	Estimation financière du marché en dirhams TTC
N°AQ/08/12/2025	Travaux d'aménagement des sources d'eau et du transfert des eaux pour l'arrosage des espaces verts dans la commune de Casablanca Site 1 : Arrosage des espaces verts de Casablanca à partir de la source SIDI ABDERRAHMANE Site 2 : Arrosage des espaces verts à partir de la source SINDIBAD	Le 09/06/2025 à 11 heures	520 400,00 Dirhams	26 020 114,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré gratuitement au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAIA S.A à l'adresse indiquée ci-dessous ou téléchargé au niveau du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma ;
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes au règlement de la consultation.

- Les soumissionnaires peuvent :
- Faire parvenir leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception ;
 - Ou les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la société CASABLANCA BAIA S.A ci-dessus indiqué ;
 - Ou les remettre au Président de la commission d'ouverture des plis au début de la séance et avant l'ouverture des plis sous un pli fermé et cacheté à l'attention de :

Monsieur le Directeur Général de CASABLANCA BAIA S.A
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca

Aucun pli déposé après la date et heure fixées pour l'ouverture des plis ne sera accepté.
 Pour toutes informations supplémentaires veuillez contacter
 La société CASABLANCA BAIA S.A
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage, N°19 – (20 130) Casablanca
 Tél : +212 5 22 36 87 74 / Fax : +212 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

Société Anonyme au capital de 40 000 000 DH - CNIS n° 702074 - R 150800 - RC 102201 - Patente 34171087
 14, Avenue Mers Sultan – 4ème étage - 20 130 Casablanca – Maroc - Tél : (+212) 5 22 36 87 74 - (+212) 5 22 36 87 73
casabaia@casabaia.ma

N° Vert 0800 004 545 Cas Baia



N° 3073/PA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIES
 Il sera procédé au siège de la Direction provinciale de Tan-Tan relevant de l'Académie Régionale de l'Education et de Formation région Guélimine Oued Noun 50 Avenue la Plage Quartier Administratif TANTAN, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouverts simplifiés suivants :

N°AO	OBJET	CAUTION PROVISOIRE (EN DHS TTC)	ESTIMATIONS TTC EN DHS	DATE ET HEURE D'OUVERTURE DES PLS
06/AO/01/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX (2) LYCEES COLLEGGIAUX (LYCEE COLLEGGIAL 11 JANVIER ET LYCEE COLLEGGIAL ALAL IBN ABDELLAH) RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	14 000,00 QUATORZE MILLE DHS	740 756,40 Dirhams Sept Cent Quarante Mille Sept Cent Cinquante Six Dirhams : 40 Cts	26/05/2025 à 09 H 00
07/AO/01/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE DEUX (2) LYCEES COLLEGGIAUX (LYCEE COLLEGGIAL AL MASSARA ALKADRA ET LYCEE COLLEGGIAL MOHAMED BEN ABDELKARIM AL KHATTARI) RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	14 000,00 SEIZE MILLE DHS	892 024,80 Dirhams Huit Cent Quatre-Vingt Deux Mille Vingt-Quatre Dirhams : 80 Cts	26/05/2025 à 10 H 00
08/AO/01/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TROIS (3) ECOLES PRIMAIRES (ECOLE PRIMAIRE AL AMIR MOULAY ABDELLAH, ECOLE PRIMAIRE YOUSSEF BEN TACHFINE, ECOLE PRIMAIRE BALINA SAOUD) RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	18 000,00 DIX HUIT MILLE DHS	987 764,80 Dirhams Neuf Cent Quatre-Vingt-Sept Mille Sept Cent Soixante-Six Dirhams : 80 Cts	26/05/2025 à 11 H 00
09/AO/01/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TROIS (3) ECOLES PRIMAIRES (ECOLE PRIMAIRE AL OUBOUR, ECOLE PRIMAIRE AL MOHAMEDINE, ECOLE PRIMAIRE 10 NOVEMBRE) RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	18 000,00 DIX HUIT MILLE DHS	994 311,60 Dirhams Neuf Cent Quatre-Vingt-Quatre Mille Trois Cent Onze Dirhams : 60 Cts	26/05/2025 à 12 H 00
10/AO/01/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TROIS (3) ECOLES PRIMAIRES (ECOLE PRIMAIRE NAUSA BENT OUKA, SECTEUR SCOLAIRE BOUSSAB ABJA, SECTEUR SCOLAIRE IDISS AL ABTI) RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	18 000,00 DIX HUIT MILLE DHS	926 314,80 Dirhams Neuf Cent Vingt-Six Mille Trois Cent Quatre Dirhams : 80 Cts	26/05/2025 à 13 H 00
11/AO/01/2025	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE TROIS (3) ECOLES PRIMAIRES (ECOLE PRIMAIRE MAARAKAT ANOJAL, ECOLE PRIMAIRE AL MOHABTINE, ECOLE PRIMAIRE AL WAHDA) RELIEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TANTAN/AREF GON	18 000,00 DIX HUIT MILLE DHS	937 572,00 Dirhams Neuf Cent Trente-Sept Mille Cinq Cent Soixante-Deux Dirhams : 00 Cts	26/05/2025 à 14 H 00

Les dossiers des appels d'offres doivent être téléchargés à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.
 Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.
 Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.
 Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du règlement de consultation.

N° 3074/PA

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir

La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox



Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

PERCEPTION	IL EST SUR LES NERFS	SYMBOLE DU CUIVRE	SCEPTIQUE HÉLAS	APPEL AU SECOURS	PE BAS EN HAUT: DÉFAUT	QUARTIER DE REIMS	AMALG-AME	CUBE SODIUM	CRIBLÉE
JUBILATION								COULÉE DE LAVE	
		TORCHIS				DÉCHIFFRÉ		POINT	
APERÇU AUTHENTIQUE				PAR				NICKEL	
		SYMBOLE DU LITHIUM		INTERDIT		AUORE		COULTUMES	
DRAME NIPPON		OS DU PIED							
MENEUR DE JE		PREND UNE DÉCISION						ARTICLE	
			EN ÉBÈNE MÉTAL		FILE		CUBE		FER
PARTIRA				LISIÈRE ZIGOUILLE				PRONOM PERSONNEL	
		PRÉPOSITION	LIQUIDA LA FIN DES HARICOTS			RAPPORTE BEAUCOUP	PRONOM	EN ÉPI	
CRACK TÊTE DE LARD					SÉLECTI- ONNÉ				
ÉCUSSON								RÈGLE PLATE	

Jeux & Loisirs

Solution mots flechés d'hier

EMBÈTE	OBSEQUIEUSE	NES	ERIGER	NOLA	RECLAMÉ	EAMIE	NUERTEL	URDN	BERNE	EXIT	BAR	BESSON
BIAIS	IEUSE	DU	EM	BAL	ILA	IB	TEL	BERNE	BERNE	PARASER	PARASER	NEON

Directeur de la Publication et de la Rédaction
 Mohamed Benarbia
Secrétaire général de la rédaction
 Mohamed Bouarab
Rédaction
 Hassan Bentaleb
 Alain Bouithy
 Mourad Tabet
 Wafaa Mejdoubi
 Mehdi Ouassat
 Rachid Meflah
Responsable des ressources humaines
 Atika Rachdi
Directeur artistique
 Fouad Ezzafir
Service technique
 Khadija Sbi (Responsable)
 Myriem Rehane
 Khadija Halafi
 Mariama Farki
 Elkandoussi Elmandi
Révision
 Abdelmoumin Warrach

Secrétariat
 Asmaa Tabaa
Photographe
 Ahmed Laaraki
Correspondants
 Ahmadou El Katab (Ladyoume)
 Abdelali khallad (Essaouira)
Collaborateurs
 Chouaib Salnoum
 Khalil Benmouya
Adresse de la Rédaction
 33, Rue Amir Abdelkader
 B.P. 2165 - Casablanca Maroc
E-mail:
 Liberation@libe.ma
 Téléphone:
 0522 61.94.04
Fax de la rédaction:
 0522 62.09.72
Service annonces et publicité
 E-mail:
 annonces@liberation@libe.ma
 Youssef El Gabs

Mouna El Youssoufi
 Loubna Baghdadi
 Latifa Moumib
 Rkia Ait Dahman
 Siham Zaiter
 Fadwa Choukri
44, Avenue des E.A.R
 3^{ème} Etage - Casablanca
 Tél: 0522 31.00.62
 0522 62.32.32
 0522 60.23.44
 Fax: 0522 31.28.10
Imprimerie
 Les Editions Maghrébines
Distribution
 SAPRESS
 Dossier de presse: 130/64
Site web: www.libe.ma
 Journal Libération
 Libération Maroc

 2017
 www.ojb.ma

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■			■		
3									■	
4				■						
5								■		
6		■					■			■
7										
8			■							
9				■			■			
10								■		

HORIZONTALLEMENT

- 1- Nutritif
- 2- Difficile - Drame jaune - Nickel
- 3- Raideur
- 4- Artère - déchet de moisson
- 5- Elle vous soulage du passé ! - Carte
- 6- Classa - Période
- 7- Le courant la chauffe
- 8- Fin de forme - Laminées
- 9- Conjoncture - Voyelles - gagna
- 10- Sorti de course - Ile de France

VERTICALEMENT

- 1- Elle conte
- 2- Il a eu sa guerre - Devant le boucher
- 3- Pressants - Affirmatif
- 4- Roi d'Espagne - Un des grands
- 5- Renouçait (Se ...)
- 6- Apprentissage
- 7- A de la valeur - Argon
- 8- Obtenu - Charge utile
- 9- Personnel - Il envoié au loin
- 10- Plis - Intente

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	M	A	S	T	O	D	O	N	T	E
2	I	V	O	I	R	E	■	A	U	X
3	L	I	R	E	■	R	A	S	A	T
4	L	A	T	R	I	N	E	S	■	A
5	E	T	■	S	O	I	R	E	E	S
6	N	E	O	■	D	E	E	S	S	E
7	A	U	T	E	U	R	S	■	C	■
8	I	R	E	■	R	E	■	M	A	T
9	R	■	N	I	E	■	P	A	L	E
10	E	N	T	R	E	E	■	L	E	S

Grilles de sudoku

Facile

4		3	6			9		
	5		9	4		3		8
7		1	3	2	8			
5						4	9	
	1	4						6
			4	7	3	6	9	
3	9		6	2			4	
		5			1	7	3	

Moyen

			8					
	9	5						
2	8	7	6	3				
6	2		7				3	
	1	8	2	5	3	6	7	
	7			8		9	1	
			8	2	9	6	7	
					5	1		
			7					

Difficile

1		9	3			7		
	8				6			
2	3			5				
			6		1		7	
		4				6		
	7	9		2				
			9			2	7	
			5				4	
		5			4	1		6

Expert

				9		3	5	
				2	8		7	
	6			3				2
		8				9		
9	4						5	6
		1				3		
1				8			4	
	8		7	1				
3	7	6						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

2	6	9	4	1	3	5	8	7
3	4	7	6	5	8	1	9	2
5	8	1	9	7	2	6	3	4
9	5	6	2	3	1	4	7	8
4	7	2	8	6	9	3	1	5
8	1	3	7	4	5	2	6	9
6	9	8	3	2	4	7	5	1
7	2	5	1	8	6	9	4	3
1	3	4	5	9	7	8	2	6

Moyen

7	5	3	6	2	4	9	1	8
4	8	9	7	5	1	2	6	3
6	1	2	9	8	3	4	5	7
3	7	1	4	9	6	5	8	2
2	9	8	5	3	7	1	4	6
5	4	6	8	1	2	7	3	9
1	3	7	2	4	8	6	9	5
9	6	4	3	7	5	8	2	1
8	2	5	1	6	9	3	7	4

Difficile

6	7	1	3	5	4	9	2	8
4	2	9	7	1	8	6	5	3
8	5	3	6	2	9	1	7	4
7	4	8	2	6	5	3	9	1
1	9	6	4	7	3	5	8	2
5	3	2	9	8	1	7	4	6
9	1	4	8	3	7	2	6	5
2	8	5	1	9	6	4	3	7
3	6	7	5	4	2	8	1	9

Expert

9	3	1	6	2	4	5	8	7
7	6	8	1	5	9	4	3	2
2	5	4	8	7	3	6	1	9
5	1	2	9	6	8	3	7	4
3	4	7	2	1	5	9	6	8
6	8	9	3	4	7	2	5	1
1	7	6	4	3	2	8	9	5
8	2	5	7	9	6	1	4	3
4	9	3	5	8	1	7	2	6

Sport

Le Barça résiste à un triplé de Mbappé et s'envole vers le titre



Mené 2-0 à la 15e minute de jeu, le FC Barcelone, encore renversant, a résisté à un triplé de Kylian Mbappé pour dominer dimanche son éternel rival du Real Madrid (4-3) et s'envoler vers un 28e titre de champion d'Espagne.

Face à des Catalans qui ont encore offert un spectacle d'anthologie, cinq jours après leur demi-finale perdue en Ligue des champions contre l'Inter, Mbappé a répondu présent, avec un triplé pour le Real.

Mais le Français a de nouveau été bien trop seul pour résister au retour collectif

barcelonais, comme lors des deux premières finales perdues en Supercoupe d'Espagne (5-2) et en Coupe du Roi (3-2 a.p.).

Son après-midi, sur la pelouse du stade olympique de Montjuïc, n'aurait pourtant pas pu mieux démarrer, avec un doublé clinique, en quinze minutes, d'abord sur penalty (4e) après avoir profité d'un cadeau du jeune défenseur catalan Pau Cubarsi, 18 ans, puis en contre (14e), trouvé dans la profondeur par son compère brésilien Vinicius Junior.

Ces deux nouvelles réalisations de l'attaquant, suivies d'une troisième en deuxième

période pour réduire l'écart (70e) font de lui le joueur ayant inscrit le plus de buts lors de sa première saison au Real (39), et le nouveau "Pichichi" (meilleur buteur de Liga avec 27 réalisations). Elles auraient aussi bien pu faire basculer la course au titre.

Mais elles ne resteront, au final, qu'anecdotes. Car son équipe, toujours déséquilibrée et privée de joueurs majeurs blessés (Carvajal, Rüdiger, Eder Militao, Camavinga, Alaba, Mendy), n'a rien fait de l'avantage de deux buts qu'il lui avait accordé, et a explosé face à la puissance offensive blaugrana, en encaissant quatre buts en moins de trente

minutes (19e, 32e, 34e, 45e).

Les hommes de Carlo Ancelotti, dont c'était probablement le dernier Clásico sur le banc madrilène, se dirigent droit vers une saison presque blanche, sans trophée majeur, hormis la Supercoupe d'Europe et la Coupe intercontinentale, et un été mouvementé, en coulisses, à Valdebebas, le quartier général du club.

Avec un quatrième Clásico remporté cette saison, ceux d'Hansi Flick, eux, filent tout droit vers un 28e sacre de champion, synonyme de triplé national (Liga, Coupe du Roi, Supercoupe), avec désormais sept longueurs d'avance en tête de la Liga, à trois journées de la fin du championnat.

Désormais habitué aux renversements les plus insensés, le Barça, trahi à nouveau par ses faiblesses défensives, a, comme face à l'Inter en demi-finale de la Ligue des champions, attendu d'être mené deux buts à zéro pour se mettre à jouer son jeu.

Il n'y a eu, à partir de là, qu'une seule équipe sur le terrain, malgré le troisième but de Mbappé pour réduire l'écart (70e).

Et les joueurs catalans, qui sortaient pourtant d'une élimination cruelle en prolongation à Milan, ont récité leur football pour faire plier une défense merengue dépassée, grâce au défenseur espagnol Eric Garcia (19e) sur corner, un nouveau bijou du prodige Lamine Yamal (32e), et un doublé du Brésilien Raphinha (34e, 45e).

Mbappé, lui, a tout tenté, jusqu'au bout, pour sauver les siens. Mais le Bondynoïsis, mis en échec par le gardien polonais Wojciech Szczęsny en toute fin de match (90e) et auteur de deux autres buts annulés pour hors-jeu (56e, 90e+1), n'a pas pu empêcher la déroute madrilène.

Et c'est au final après un cinquième but du jeune Fermin Lopez au bout du temps additionnel annulé pour une main (90e+6), que les joueurs catalans, euphoriques, sont allés célébrer, un peu en avance, un titre qui ne peut plus vraiment leur échapper.

Calcio : Naples stoppée, l'Inter revient à un point

L'Inter Milan n'a pas encore fait une croix sur le titre de champion d'Italie: vainqueur du Torino (2-0) dimanche, le futur adversaire du PSG en finale de la Ligue des champions ne compte plus qu'un point de retard sur Naples, contrarié à domicile par le Genoa (2-2).

Semaine faste pour l'Inter Milan ! Mardi, il a décroché son billet pour la sixième finale de Ligue des champions de son histoire après une demi-finale retour au scénario fou contre le FC Barcelone (4-3 a.p.).

Dimanche, il est revenu à une longueur du leader Naples, à deux journées du terme de la saison. Malgré son nul, c'est bien le Napoli, en tête de la Serie A avec 78 points, qui disposera le week-end prochain de la première balle de titre.

S'il s'impose à Parme et si l'Inter (2e, 77

pts) s'incline face à la Lazio, le scudetto reviendra à Naples pour la quatrième fois après 1987, 1990 et 2023.

Si les deux équipes se répondent avec le même résultat, il faudra attendre la 38e et dernière journée le 25 mai pour connaître le nom du champion 2025.

Et cela ne suffira peut-être pas. S'ils sont alors dos à dos avec le même nombre de points, le Napoli et l'Inter devront se départager lors d'un match d'appui, un scénario qui ne s'est produit qu'une seule fois dans l'histoire du championnat italien, en 1964.

Tout avait pourtant bien commencé dimanche pour les Napolitains qui ont ouvert rapidement la marque grâce à Romelu Lukaku (15e).

Mais le Genoa, assuré de son maintien, ne s'est pas désuni et a égalisé sur une tête du prodige italien Honest Ahanor (17 ans).

A la 64e minute, Naples a repris l'avantage grâce à Giacomo Raspadori, mais Johan Vasquez a ramené les deux équipes à égalité (84e) et relancé le championnat.

"Ils ont cadré deux fois, ils ont marqué deux fois. Cela me désole, car on aurait dû remporter ce match pour tout ce qu'on a montré, mais c'est le foot", a expliqué Antonio Conte, l'entraîneur "très amer" de Naples.

"On a grillé notre joker, il ne nous reste plus qu'à gagner nos deux derniers matches", a-t-il insisté.

Si les tifosi napolitains pouvaient espérer que l'Inter serait encore fatigué par sa victoire renversante contre le FC Barcelone (4-3 a.p.) ou aurait déjà la tête à la finale du 31 mai contre le PSG, ils ont vite déchanté.

Malgré un violent orage qui a stoppé le match brièvement et prolongé la mi-temps

pendant plus de trente minutes, les Nerazzurri se sont imposés au Stade olympique de Turin grâce à un but de Nicola Zalewski (14e) et un penalty de Kristjan Asllani (49e).

Simone Inzaghi avait pourtant aligné une équipe bis, sans Lautaro Martinez, Marcus Thuram ou Yann Sommer, avec pas moins de neuf changements par rapport à celle qui avait écouré le Barça mardi soir à Giuseppe Meazza.

"Après les 120 minutes de mardi soir, j'avais des craintes avant d'affronter ce Torino, bien organisé, qui restait sur neuf matches à domicile de suite sans défaite", a avoué Inzaghi.

"On a livré un match solide, lucide, mais notre travail n'est pas encore fini", a prévenu le technicien italien qui a décroché sa 100e victoire en championnat aux commandes de l'Inter.



Achraf Hakimi meilleur joueur africain de Ligue 1

L'arrière droit marocain Achraf Hakimi a remporté lundi le prix Marc-Vivien Foé de meilleur joueur africain de Ligue 1, poursuivant la razzia du Paris Saint-Germain qui a trusté les trophées UNFP la veille, a annoncé Radio France Internationale.

Hakimi devance l'attaquant ivoirien de Nice Evann Guessand et le milieu de terrain

sénégalais de Strasbourg Habib Diarra au scrutin de près de 100 personnes choisis par RFI, composé de journalistes, consultants et anciens joueurs.

Deuxième l'an dernier, le Marocain succède à l'attaquant gabonais Pierre-Emerick Aubameyang qui jouait à l'Olympique de Marseille.

Le prix a été institué pour la saison 2008-2009, remis au buteur marocain des Girondins de Bordeaux Marouane Chamakh. Il porte le nom de l'ancien milieu de terrain Marc-Vivien Foé décédé des suites d'un arrêt cardiaque en pleine demi-finale de Coupe des Confédérations Cameroun-Colombie le 26 juin 2003 à Lyon.

L'AS FAR s'accapare une place en C1

Le MAT relégué en D2



L'AS FAR s'est accaparée une place en Ligue des Champions d'Afrique de football, en s'imposant (3-0) face au Hassania d'Agadir en match de la 30-ème et ultime journée de la Botola Pro D1 "Inwi", alors que le Moghreb de Tétouan a été relégué en Botola D2 après sa défaite face à la Jeunesse sportive Soualem (0-3).

Les buts des Militaires ont été inscrits par Ait Ourkhan (57è), Abdelfattah Hadraf (60è) et Hicham Boussefiane (79è).

Grâce à cette victoire, l'AS FAR termine la saison en deuxième position avec 57 points derrière la RS Berkane (championne), 3 unités devant le Wydad de Casablanca qui disputera la Coupe de la Confédération africaine.

Le MAT a occupé l'avant dernière position avec 23 points, accompagnant, ainsi, le Chabab Mohammedia (4 pts) en D2.

En revanche, les Rouge et Blanc ont pris le meilleur sur

la Renaissance Zemamra par 2 à 0, buts signés Mohamed Rayhi (12è, pén) et Cassius Mailula (44è).

Par ailleurs, le HUSA et la JSS vont jouer leurs places en D1, en disputant les barrages contre les équipes classées 3ème et 4ème en D2.

Résultat

DHJ-IRT : 2-1

MAT-JSS : 0-3

UTS-OCS : 0-2

MAS-RSB : 1-3

HUSA-ASFAR : 0-3

WAC-RCAZ : 2-0

CODM-FUS : 0-3

A noter que le match SCCM-Raja devait avoir lieu lundi.

Classement

Botola Pro D1 INWI	Pts	Jo	G	N	P	BP	BC	Diff	
01	RSB	70	30	21	7	2	49	14	35
02	FAR	57	30	16	9	5	48	24	24
03	WAC	54	30	14	12	4	45	27	18
04	FUS	53	30	15	8	7	53	26	27
05	RCAZ	47	30	14	5	11	34	29	5
06	OCS	46	30	12	10	8	37	33	4
07	MAS	46	30	12	10	8	34	29	5
08	RCA	45	29	11	12	6	32	25	7
09	DHJ	42	30	11	9	10	36	42	-6
10	IRT	37	30	9	10	11	35	37	-2
11	CODM	36	30	9	9	12	27	44	-17
12	UTS	35	30	8	11	11	29	34	-5
13	HUSA	29	30	8	5	17	31	38	-7
14	JSS	25	30	6	7	17	21	42	-21
15	MAT	23	30	5	8	17	25	40	-15
16	SCCM	4	29	0	4	25	13	65	-52

Anas Ziati élu président de la FRMTT

Anas Ziati a été élu président de la Fédération royale marocaine de tennis de table (FRMTT), à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire élective (AGOE), tenue dimanche à Casablanca.

M. Ziati, qui occupait la fonction de président de la commission provisoire de gestion de la FRMTT, a été élu à l'unanimité par les 15 associations présentes lors de cette AGOE sur les 17 affiliées à l'instance fédérale.

Lors de cette Assemblée générale ordinaire élective, a été présenté un rapport sur le travail de la commission provisoire qui a porté sur la gestion de l'instance fédérale, l'organisation de tournois au niveau national, le maintien des canaux de communication avec la Confédération africaine et la Fédération internationale de la discipline, la mise en place d'un siège temporaire de la FRMTT, ainsi que des rencontres de communication avec les clubs et associations pour le développement et la réorganisation de ce sport.

Plusieurs points ont été à l'ordre du jour de cette Assemblée, notamment le programme de travail annuel prévisionnel, le projet de budget, ainsi que la nomination des présidents et membres des organes disciplinaires de l'instance fé-

dérale.

Dans une déclaration à la MAP, Anas Ziati, également président délégué du FUS de Rabat section tennis de table, a indiqué que son élection à la tête de la FRMTT est une marque de confiance des clubs et associations affiliés à l'instance fédérale, mais constitue également une responsabilité pour travailler de concert pour le développement du tennis de table marocain.

Il a ajouté que son projet est celui de toutes les composantes, notamment les clubs et les instances nationales du sport dans l'objectif de repositionner le tennis de table marocain sur l'échiquier continental et international et permettre au Maroc de rayonner dans cette discipline olympique, et ce en droite ligne avec le développement du sport et de la pratique sportive en général au Maroc, sous la conduite éclairée de SM le Roi Mohammed VI.

L'objectif est de développer et populariser le tennis de table, a-t-il relevé, précisant que son projet est axé sur la formation, la promotion de ce sport, la bonne gouvernance, l'élargissement de la base des pratiquants et la mise en place d'une équipe nationale capable d'aller chercher des titres et des podiums.

Début des travaux du 87^{ème} congrès de l'AIPS à Rabat

Le 87^{ème} congrès de l'Association internationale de la presse sportive (AIPS), sera organisé, du 12 au 17 mai à Rabat, sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI.

Cet événement d'envergure mondiale, organisé par l'Association marocaine de la presse sportive (AMPS), en partenariat avec le ministère de la Jeunesse, de la culture et de la communication, le ministère de l'Éducation nationale, du préscolaire et des sports, la Fédération royale marocaine de football (FRMF), ainsi que plusieurs institutions nationales, marquera un moment fort dans l'histoire du journalisme sportif au Maroc et dans le monde, indique lundi un communiqué des organisateurs.

Plus de 350 journalistes représentant 110 pays des cinq continents sont attendus dans la capitale marocaine, transformée à cette occasion en capitale mondiale des médias sportifs. Ils participeront à des débats, panels et rencontres consacrés aux grands enjeux de la presse et du sport dans un monde en constante évolution,

précise la même source.

La cérémonie d'ouverture, prévue ce mardi, sera marquée par les AIPS Royal Media Awards, qui distingueront les meilleures productions journalistiques dans les catégories presse écrite, reportage, enquête, télévision, radio et photographie. Trois prix spéciaux seront également attribués aux jeunes journalistes sportifs.

Les travaux du congrès se poursuivront les 14, 15 et 16 mai, autour de plusieurs sessions de réflexion portant notamment sur les défis du journalisme sportif féminin, l'avenir de la création de contenu et d'autres thématiques d'actualité, selon le communiqué, ajoutant que le programme inclura également des réunions du Comité exécutif de l'AIPS ainsi que des sections continentales.

Ce congrès confirme la position du Maroc comme un acteur central sur la scène internationale du sport et de la presse, et reflète l'engagement du Royaume en faveur du dialogue, de l'innovation et de l'excellence dans les médias sportifs, relève la même source.

Connaissez-vous votre âge biologique?

L'IA pourra bientôt vous le révéler

Votre date de naissance ne dévoile pas forcément l'âge qu'a biologiquement votre corps. Et l'intelligence artificielle (IA) se propose, à partir d'une simple photo, de vous révéler cet âge, fait savoir jeudi la revue scientifique de renom le *Lancet Digital Health*.

Algorithme dit d'apprentissage profond, FaceAge s'est entraîné sur des dizaines de milliers de photos. Il a notamment permis de déterminer que les patients atteints de cancer avaient en moyenne cinq ans de plus, d'un point de vue biologique, que les personnes en bonne santé.

Les scientifiques estiment de plus en plus que l'âge biologique, c'est-à-dire l'âge des cellules, diffère de l'âge chronologique, soit la durée d'existence d'un individu.

Dans leur étude publiée dans le *Lancet Digital Health*, les chercheurs estiment que FaceAge pourrait aider les médecins à déterminer la capacité réelle d'un patient à supporter sans risque des traitements lourds. Et pourraient opter, le cas échéant, pour des alternatives moins invasives.

"Notre hypothèse est que FaceAge pourrait être utilisé comme biomarqueur

dans le traitement du cancer pour quantifier l'âge biologique d'un patient et aider le médecin à prendre ces décisions difficiles", explique le coauteur de l'étude Raymond Mak, un oncologue de Mass General Brigham, un hôpital universitaire affilié à Harvard.

Par exemple: un homme de 75 ans dont l'âge biologique est de 65 ans et une personne de 60 ans dont l'âge biologique est de 70 ans. Une radiothérapie invasive pourrait en fait être appropriée pour le premier, mais risquée pour le second.

La même logique pourrait guider les décisions concernant la chirurgie cardiaque, les prothèses de hanche ou les soins de fin de vie.

Les êtres humains vieillissent à des rythmes différents en fonction de leurs gènes, du stress, de l'exercice physique et de certaines habitudes comme fumer ou boire de l'alcool.

Si des tests génétiques coûteux peuvent déjà révéler l'usure de l'ADN au fil du temps, FaceAge promet de fournir des données à partir d'un simple selfie.

Cet outil s'est entraîné sur 58.851 portraits d'adultes de plus de 60 ans a priori en bonne santé, sélectionnés à partir de données publiques.



Il a ensuite été testé sur 6.196 patients atteints de cancer aux États-Unis et aux Pays-Bas, à partir de photos prises juste avant la radiothérapie.

Résultat: les patients atteints de tumeurs malignes semblent en moyenne avoir 4,79 ans de plus que leur âge chronologique.

Parmi les patients atteints de cancer, plus ce chiffre est élevé, plus les chances de survie seront faibles, même après avoir pris en compte l'âge officiel, le sexe et le

type de tumeur. Et le risque augmente fortement pour toute personne dont l'âge biologique dépasse 85 ans.

Pour FaceAge, les signes habituellement associés à la vieillesse, comme les cheveux gris ou la calvitie, importent moins que les changements subtils dans le tonus musculaire du visage.

L'outil permet ainsi d'améliorer le degré de précision des médecins. Huit d'entre eux ont été invités à examiner des photos de patients en phase terminale

d'un cancer et à deviner qui allait mourir dans les six mois.

Leur taux de réussite était à peine supérieur à une évaluation à la louche. Mais avec les données de FaceAge, leurs prédictions se sont nettement améliorées.

Pour l'anecdote, FaceAge a estimé à 43 ans l'âge biologique de l'acteur Paul Rudd, sur une photo prise alors qu'il en avait 50.

Les outils d'IA sont parfois critiqués pour s'intéresser davantage aux personnes blanches. Raymond Mak, le coauteur de l'étude, affirme n'avoir relevé aucun biais racial significatif dans les prédictions de FaceAge.

Le groupe continue d'ailleurs de s'entraîner pour un modèle de deuxième génération sur 20.000 patients.

Mais cette avancée technologique n'est pas, comme souvent, sans soulever des inquiétudes: elle pourrait séduire les assureurs ou les employeurs qui cherchent toujours à évaluer au mieux les risques. Coauteur de l'étude et responsable de l'IA dans les programmes médicaux de Mass General Brigham, Hugo Aerts appelle à "s'assurer que ces technologies ne soient utilisées que dans l'intérêt du patient".

Recettes

Quiche aux crevettes



Ingrédients

Pour la pâte:

250 gr farine
120 gr de beurre en morceaux
1 jaune d'oeuf
1/2 c. à café de sucre
1 c. à café de persil séché
1/4 c. à café de cumin
1/2 c. à café de sel
50 ml d'eau froide + ou - selon le besoin

Pour la farce:

200 gr de crevettes surgelées
4 oeufs
40 cl crème fraîche liquide
1 c. à café de persil
1/2 c. à café de curry
1/4 c. à café de gingembre
1/4 c. à café de cumin
Sel poivre
20 gr de gruyère rapé

Préparation :

Préparez la pâte:

Dans le bol du blinder, mettre la farine et le beurre en morceaux, mixez Ajoutez le jaune d'oeuf, le sucre, le

sel, le persil et le cumin, mixez encore

Ajoutez l'eau en petite quantité et mixez, jusqu'à ce que la pâte forme une boule (allez-y doucement avec l'eau)

Couvrez la boule de pâte avec du film alimentaire, et laissez au frigo pendant 30 minutes

Étalez la pâte, et foncez un moule à quiche couvert d'un papier de cuisson, piquez à l'aide d'une fourchette, ou alors des moules individuelles.

Cuisez la pâte à blanc pour 10 à 12 minutes

Pour la farce:

Faites revenir les crevettes dans un peu d'huile, pour bien cuire selon votre goût.

Mélangez dans un saladier les oeufs, la crème fraîche, le persil, le gruyère rapé et les épices. Salez et poivrez.

Couvrez les fonds de tarte de crevettes, versez par dessus le mélange d'oeufs

Enfournez pour presque 20 à 30 minutes dans un four préchauffé à 180 °C

L'Obélisque de Buenos Aires doté d'un ascenseur

Lieu des rassemblements festifs ou revendicatifs de Buenos Aires, l'Obélisque emblématique de la capitale argentine se visite désormais grâce à un ascenseur qui offre une vue panoramique sur la ville.

À l'intersection de la rue Corrientes, où se concentre la scène théâtrale, et 9 de Julio, l'avenue "la plus large du monde" selon les guides touristiques, l'Obélisque de 67,5 mètres de hauteur érigée en 1936 "est le cœur de Buenos Aires", a déclaré jeudi à l'AFP l'architecte Juan Vacas depuis le sommet du monument.

C'est là que l'ex-président Raul Alfonsín a clôturé sa campagne électorale lors du retour de la démocratie en 1983.

En 2005, l'Obélisque a été couvert d'un préservatif géant lors d'une campagne de prévention du VIH.

En 2020, les Argentins y ont pleuré la mort de Diego Maradona, et récemment elle a servi d'écran pour projeter des images du pape François.

En 2022, lorsque l'Argentine a remporté la Coupe du monde de football au Qatar, alors que des millions de personnes ont convergé autour de l'Obélisque, certains ont fracturé la porte et accédé jusqu'à la pointe par l'escalier de service.

"Ils étaient à moitié dehors avec des drapeaux géants, c'était assez téméraire", se souvient M. Vacas.

L'ascenseur pour quatre personnes met 55 secondes pour gravir au sommet,

soit l'équivalent de vingt étages.

Trente-cinq marches restent à emprunter pour atteindre la pointe d'où s'observe au loin le Rio de la Plata.

Le projet touristique achevé il y a un peu plus d'un mois a représenté un "grand défi" d'ingénierie, a assuré M. Vacas. Classé monument historique national, la structure ne pouvait être modifiée, et tous les matériaux devaient entrer par l'étroite porte d'accès.

"Tout a été fait dans une usine. Monté, démonté, pour être remonté par parties à l'intérieur de l'Obélisque, où il n'y a que peu d'espace", a expliqué l'architecte.

L'offre touristique n'est pas encore ouverte. Des ascensions gratuites sont offertes dans le cadre d'essais pilotes et 25.000 personnes sont inscrites pour y participer, a indiqué la ville sur son compte Instagram.

